



Rapport annuel 2003 – 2004



Investissement Québec : une équipe au service des entreprises

Rapport annuel 2003 – 2004

Élaboration des contenus et rédaction : Direction de l'évaluation de la performance
et Direction de la comptabilité et de la trésorerie
Révision : Direction des communications et du marketing
Éditique : FormaConseil inc.
Infographie : Caractéra
Impression : Transcontinental Québec
Coordination de la création et de la production : Direction des communications et du marketing

© Investissement Québec, juin 2004
Dépôt légal — 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-42790-4

Note : Dans ce document, les différents ministères sont désignés
par les appellations en vigueur au cours de l'exercice 2003-2004.

Déclaration du président-directeur général

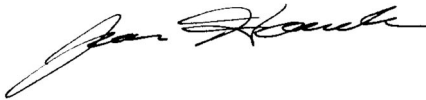
L'information contenue dans le présent rapport annuel relève de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2003-2004 d'Investissement Québec :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats et les valeurs de la Société;
- présentent les objectifs, les indicateurs et les résultats;
- présentent des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel, ainsi que les contrôles afférents à ces données, sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2004.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Houde', written in a cursive style.

Jean Houde

Québec, le 1^{er} juin 2004

Table des matières

5	Introduction
6	Profil de la Société
7	Faits saillants 2003-2004
8	Message du président-directeur général
11	Revue de l'année
12	Performance globale
15	Accroissement de l'investissement
29	Service à la clientèle
31	Une société économiquement rentable
32	Ratio de rentabilité économique
34	Retombées par programme
39	Incidence sur l'économie québécoise
41	Gestion
42	Régie d'entreprise et structure organisationnelle
46	Ressources humaines
48	Instruments de gestion
49	Gestion des risques financiers et opérationnels
51	Information financière
53	Revue de l'activité financière par la direction
56	États financiers
83	Annexes

Introduction

1

Profil de la Société	6
Faits saillants 2003-2004	7
Message du président-directeur général	8



« Investissement Québec nous a aidés à devenir plus compétitifs en nous donnant les moyens d'augmenter notre productivité. »

Sylvie Lemaire, présidente et fondatrice, Fempro

Profil de la Société

Mission

La Société a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.

Vision

Contribuer, à titre d'organisation performante, à la réalisation de projets d'investissements qui ont un impact important sur le développement économique du Québec et de ses régions.

Valeurs

La compétence, l'esprit d'équipe et d'initiative

La confiance, l'ouverture et l'efficacité sur lesquelles se fonde la relation de service avec la clientèle

L'efficacité, la rigueur et la transparence de la gestion

Champ de compétence

Nous offrons des produits financiers complémentaires à ceux des institutions financières privées ou publiques.

Nous gérons des outils de développement économique pour le compte du gouvernement.

Nous offrons une expertise en matière de financement et de mesures fiscales.

Nous offrons une expertise en matière de prospection étrangère.

Clientèle

Entreprises

Investisseurs

Ministères et organismes gouvernementaux

Partenaires

Institutions financières

Ministères et organismes gouvernementaux

Associations régionales ou sectorielles

Mouvement coopératif

Organismes de l'économie sociale

Sociétés de capital de risque

Faits saillants 2003-2004

Pour la période du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004, Investissement Québec a autorisé 1 190 interventions financières totalisant 1,1 milliard de dollars, qui permettront la réalisation de projets d'investissements d'une valeur de 5 milliards de dollars et la création de 7 683 emplois¹ sur une période de 3 ans.

De ces interventions, 824 ont permis de financer des projets d'investissements d'entreprises dont la structure financière dépasse généralement le seuil de risque des institutions financières privées; ce type de financement est dit complémentaire.

Investissement Québec a aussi utilisé les outils de développement économique qu'elle gère pour le compte du gouvernement pour soutenir 366 projets d'investissements d'entreprises québécoises ou étrangères.

Soutien financier

	Financement complémentaire	Outils de développement économique	Financement total
Interventions financières	824	366	1 190
Financement autorisé	237,2 M\$	825,6 M\$	1 062,8 M\$
Valeur des projets déclarés	778,7 M\$	4 212,0 M\$	4 990,7 M\$
Nouveaux emplois déclarés	3 412	4 271	7 683

Expertise

Recommandations auprès d'organismes externes	124
Mesures fiscales liées à la création d'emplois	
Nouveaux certificats et attestations	470
Renouvellement d'attestations	883

Données financières

Valeur du portefeuille	3 072,5 M\$
Revenu net	41,3 M\$
Avoir	223,3 M\$

¹ Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Message du président-directeur général

En 2003-2004, Investissement Québec a connu l'une de ses meilleures années.

En début d'exercice, le changement de gouvernement a modifié l'environnement dans lequel évolue la Société et amorcé une révision des priorités et des modes d'intervention de l'État dans l'économie. Par la suite, Investissement Québec a été invitée à expliquer ses orientations et ses activités devant la Commission parlementaire des Finances publiques de l'Assemblée nationale. Pendant l'automne, sa mission et ses activités ont également été évaluées par le Groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque, créé par le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Michel Audet, et présidé par M. Pierre Brunet.

À l'issue de cette période de réflexion, la Société se présente avec une mission confirmée, un plan d'affaires revu, de nouveaux critères d'évaluation de son action et un résultat annuel remarquable dans le domaine du financement. Nous avons en effet autorisé 1 190 interventions financières totalisant 1,1 milliard de dollars, permettant la réalisation de projets évalués à cinq milliards de dollars.

La Société a aussi participé à la concrétisation de 51 projets de sociétés étrangères dont la valeur totale est estimée à 1,4 milliard de dollars. Elle a continué d'offrir son expertise financière aux organismes publics et d'administrer plusieurs mesures fiscales. Ses activités ont suivi un bon rythme dans le secteur de l'analyse financière et ont connu un accroissement marqué dans celui des mesures fiscales, tout particulièrement celles relatives aux régions ressources. La Société affiche un revenu net de 41,3 millions de dollars pour le présent exercice.

Je suis fier de ces résultats et je ne connais pas de témoignage plus éloquent de la pertinence d'une Société comme la nôtre. Favoriser la croissance des investissements afin de contribuer au développement économique et à la création d'emplois, telle est notre mission, plus que jamais d'actualité.

Dans le sillage de la réflexion menée par le groupe de travail dirigé par Pierre Brunet, nous avons également allégé notre structure administrative pour l'adapter à de nouveaux impératifs. C'est ainsi que toutes nos unités administratives ont été réunies sous la bannière unique d'Investissement Québec.

En juin 2003, je me suis joint avec enthousiasme à une équipe qui, depuis plusieurs années, joue un rôle déterminant pour de nombreuses entreprises installées au Québec. Au fil des mois, en puisant à même l'impressionnant capital d'expertise professionnelle de la Société, nous avons défini ensemble une vision d'Investissement Québec qui tient en quelques mots : une organisation performante qui contribue à la réalisation de projets ayant un impact important sur le développement économique du Québec et de ses régions; bref, une organisation qui fait la différence pour les entreprises et pour toute la collectivité.

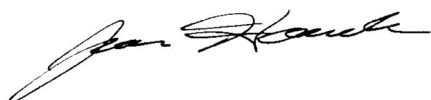
En 2003-2004, nous avons fait la différence en agissant à titre d'institution financière complémentaire au secteur privé ou en ayant recours à des outils de développement économique. Nous avons ainsi permis que se réalisent des projets qui n'auraient pas vu le jour faute de financement; que des entreprises s'installent au Québec plutôt qu'ailleurs dans le monde; que des filiales de multinationales obtiennent des mandats internationaux et se développent chez nous.

Cette différence, nous la faisons en plaçant l'entrepreneur et son projet au centre de nos préoccupations, comme nous y invite clairement notre mission. Nous y travaillons partout au Québec, en mettant un accent particulier sur les régions, où nous prenons d'ailleurs plus des trois quarts de nos décisions de financement et où nous entretenons un important réseau de centres d'affaires que nous étendrons au cours des prochains mois.

Nous poursuivrons sur cette lancée en 2004-2005, en nous concentrant sur quatre priorités. Nous mettrons l'accent sur le développement des affaires. Nous accorderons une attention particulière à la qualité du risque de nos interventions. Nous serons animés du souci constant de la qualité du service à la clientèle, qui deviendra l'un des critères d'évaluation de notre action. Nous travaillerons enfin à augmenter l'autofinancement de nos dépenses d'exploitation, dont le taux constituera un autre indicateur de performance fondamental.

C'est dans cet esprit que la direction et les membres du personnel se mettent au service des entreprises, avec confiance et optimisme.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Houde', written in a cursive style.

Jean Houde

Performance globale	12
Résultats et objectifs de financement	12
Indicateurs d'efficacité	13
Rentabilité économique	14
Accroissement de l'investissement	15
Financement complémentaire	15
Outils de développement économique	17
Répartition du financement total autorisé	18
Expertise	21
Investissements étrangers	25
Activités de prospection	26
Activités de promotion	27
Demandes à l'étude et engagements financiers	28
Service à la clientèle	29
Satisfaction de la clientèle	29
Modification des mesures fiscales et des produits financiers	30

«Grâce à l'appui d'Investissement Québec, nous avons conclu une entente avec un partenaire, ce qui nous a permis de consolider nos assises sur le marché nord-américain.»

Bernard Hamel, partenaire, BHM Médical

Performance globale

En 2003-2004, la performance globale d'Investissement Québec a été très bonne, même si la croissance de l'économie québécoise a été plus faible que ce que la Société avait anticipé dans son plan d'affaires 2002-2005. En effet, le PIB a augmenté de 1,6 % au Québec, ce qui est inférieur à la prévision de 4,2 % indiquée dans le plan d'affaires.

Investissement Québec mesure sa performance en fonction de ses objectifs, de ses indicateurs d'efficacité et de sa rentabilité économique. Elle compare ainsi ses résultats en termes de financement et d'investissements aux objectifs fixés dans son plan d'affaires. Elle utilise ensuite quatre indicateurs d'efficacité, à savoir la productivité de son personnel, le rendement de ses interventions financières, la satisfaction de sa clientèle et le nombre de demandes à l'étude. Enfin, elle démontre la rentabilité économique de son action en regard des recettes fiscales et parafiscales qu'elle s'attribue et de ses coûts nets. Les recettes totales qui lui sont attribuables sont calculées en fonction du degré d'incitation de l'aide financière accordée. Cette aide financière peut prendre la forme d'un financement complémentaire² ou d'incitatifs³ visant à favoriser la réalisation de projets d'investissements au Québec.

Résultats et objectifs de financement

Le nombre d'interventions financières autorisées est resté stable par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut la participation financière d'Investissement Québec à deux projets d'alumineries d'une valeur totale de 2,5 milliards de dollars en 2002-2003, le financement autorisé et la valeur déclarée des projets ont augmenté de 16 % et de 11 %.

La création d'emplois suit la tendance des dernières années, diminuant de 53 % pour l'ensemble des interventions financières par rapport à l'exercice précédent. En effet, les entreprises ont réalisé des projets nécessitant d'importantes dépenses en immobilisations, mais moins de main-d'œuvre.

Interventions financières, 2001-2004

	2003-2004	2002-2003 ⁽²⁾	2001-2002 ⁽²⁾
Nombre	1 190	1 209	1 117
Financement autorisé	1 062,8 M\$	1 346,7 M\$	1 050,4 M\$
Valeur déclarée des projets ⁽¹⁾	4 990,7 M\$	6 966,7 M\$	4 580,1 M\$
Nombre d'emplois existants ⁽¹⁾	43 204	58 022	58 206
Nombre de nouveaux emplois déclarés ⁽¹⁾	7 683	16 516	19 127

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.
 (2) Certaines données peuvent ne pas correspondre aux résultats présentés dans les rapports annuels 2001-2002 et 2002-2003. Des ajustements ont été effectués en cours d'exercice, dont l'ajout des résultats du Programme des immigrants investisseurs aux résultats globaux de la Société.

2 Financement de projets d'exportation, de recherche et développement, d'augmentation de fonds de roulement, d'expansion majeure ou d'implantation réalisés par des entreprises dont la structure financière dépasse le seuil de risque toléré par les institutions financières privées.

3 Outils de développement économique que la Société gère pour le compte du gouvernement du Québec.

En 2003-2004, la Société a financé des projets d'une valeur totale de 5 milliards de dollars, dépassant ainsi de 79 % l'objectif de 2,8 milliards de dollars fixé dans sa planification annuelle.

Valeur des projets financés selon les objectifs

Programme	Valeur (M\$)	
	Objectifs	Résultats
FAIRE ⁽¹⁾	840	1 427
Crédits-acheteurs	600	2 181
Financement PME	760	683
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale et Financement de l'entrepreneuriat collectif	80	70
Biolevier	85	107
Déclic PME	18	25
Immigrants investisseurs	385	471
Total	2 768	4 964 ⁽²⁾

(1) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même les fonds du programme FAIRE.

(2) N'inclut pas le programme de soutien aux fournisseurs et aux sous-traitants, dont les projets sont estimés à 26 millions de dollars.

Indicateurs d'efficacité

Au cours des trois dernières années, la productivité s'est maintenue à 3,2 interventions financières par personne comme l'indique le tableau de la page suivante. La valeur moyenne des investissements a atteint 5,61 millions de dollars, soit 20 % de plus qu'en 2002-2003, mis à part les deux projets majeurs d'alumineries. Par contre, l'effet de levier sur l'investissement et la création d'emplois a été plus faible que les années précédentes : les entreprises ont eu besoin d'un financement plus important pour réaliser leurs projets. Malgré tout, cette année, la Société a pu financer elle-même 35 % de ses frais d'administration et d'exploitation.

Les efforts réalisés pour améliorer la satisfaction de la clientèle ont été fructueux, puisque 88 % de la clientèle s'est dite satisfaite des services offerts par la Société, comparativement à 86 % en 2002-2003. Une des préoccupations de la clientèle portait sur le délai de traitement d'une demande de financement. Le délai moyen est de 25 jours⁴, soit une amélioration de 16 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre de demandes de financement à l'étude au 31 mars 2004 est moins élevé cette année puisqu'on en dénombre 462 contre 641 au 31 mars 2003. Cette diminution touche autant les programmes réguliers de financement de long terme que les grands projets.

4 Tous programmes de financement confondus.

Indicateurs d'efficacité, 2001-2004

	2003-2004	2002-2003 ⁽¹⁾	2001-2002 ⁽¹⁾
Productivité			
Nombre d'interventions financières par personne	3,2	3,2	3,1
Financement moyen autorisé par personne	2,89 M\$	3,56 M\$	2,87 M\$
Valeur moyenne des projets financés par entreprise	5,61 M\$	6,99 M\$	4,82 M\$
Nombre d'emplois créés par entreprise	9	17	20
Rendement			
Investissement pour 1 \$ de financement	4,69 \$	5,17 \$	4,36 \$
Emplois créés pour 1 M\$ de financement	7	12	18
Frais par 100 \$ d'intervention financière autorisée et administrée	3,82 \$	3,08 \$	3,59 \$
Autofinancement des frais d'administration et d'exploitation	35 %	34 %	29 %
Satisfaction de la clientèle			
Délai de traitement moyen d'un financement (jours)	25	30	34
Satisfaction générale des clients ⁽²⁾	88 %	86 %	91 %
Nombre de demandes de financement à l'étude	462	641	728

(1) Certaines données peuvent ne pas correspondre aux résultats présentés dans les rapports annuels 2001-2002 et 2002-2003. Des ajustements ont été effectués en cours d'exercice, dont l'ajout des résultats du Programme des immigrants investisseurs aux résultats globaux de la Société.

(2) Se reporter à la section « Satisfaction de la clientèle », à la page 29, pour le calcul de ce pourcentage.

Rentabilité économique

Au cours des dernières années, la Société a démontré que ses interventions financières étaient rentables, maintenant un ratio de rentabilité économique supérieur à 1. En 2003-2004, les retombées fiscales et parafiscales ont atteint 2,5 milliards de dollars, dont 693,3 millions de dollars sont directement attribuables à Investissement Québec. Les coûts nets de la Société étant de 371,4 millions de dollars, le ratio de rentabilité économique s'élève cette année à 1,87/1, soit 1,87 \$ de recettes fiscales pour chaque dollar de coût.

Rentabilité économique des interventions de la Société ⁽¹⁾, 2001-2004

	2003-2004	2002-2003	2001-2002
Retombées fiscales et parafiscales attribuables aux interventions de la Société			
Reliées à la réalisation des projets	69,2 M\$	121,7 M\$	129,9 M\$
Reliées aux activités des entreprises	624,1 M\$	526,8 M\$	517,2 M\$
Retombées totales : projets et activités	693,3 M\$	648,5 M\$	647,1 M\$
Coûts nets pour le gouvernement	371,4 M\$	245,5 M\$	215,9 M\$
Ratio avantages-coûts	1,87/1	2,64/1	3,00/1

(1) La méthode utilisée pour calculer les retombées économiques attribuables à Investissement Québec est résumée à l'Annexe 6.

(2) L'évaluation a porté sur les dossiers d'entreprises dont la fin d'exercice se situe entre le 1^{er} juillet 2002 et le 30 juin 2003.

Accroissement de l'investissement

Pour une troisième année consécutive, la Société a dépassé le seuil des 1 000 interventions financières; elle a en effet autorisé 1 190 financements pour soutenir les projets de 890 entreprises d'une valeur totale de 5 milliards de dollars. Dans les pages qui suivent, ces financements sont ventilés par programme de financement complémentaire, par outil de développement économique, par région, par secteur et par type d'intervention financière.

Financement total autorisé, 2003-2004

Programme ou volet de programme	Nombre d'interventions financières		Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
	Objectifs ⁽²⁾	Autorisations	Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
Financement complémentaire	748	824	237,2	778,7	18 867	3 412
Outils de développement économique	266	366	825,6	4 212,0	24 337	4 271
Total global	1 014	1 190	1 062,8	4 990,7	43 204	7 683

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

(2) Les objectifs par programme ou par volet de programme du plan d'action 2003-2004 ont été révisés en cours d'exercice.

Financement complémentaire

Investissement Québec appuie généralement des entreprises dont la structure financière dépasse le seuil de risque toléré par les institutions financières privées. Elle offre un financement complémentaire à celui de ces institutions, ce qui permet aux entreprises de réaliser leurs projets de démarrage, d'expansion, de recherche et développement, d'exportation ou d'augmentation de fonds de roulement.

Cette année, la Société a dépassé son objectif de 10 % en autorisant 824 financements complémentaires. Comme il est indiqué dans le tableau de la page suivante, plus de 75 % de ces financements ont été réalisés dans le cadre du programme Financement PME, notamment pour des projets de production et alliance, où les résultats dépassent de 42 % l'objectif fixé. Au total, la Société a octroyé 237 millions de dollars pour appuyer des projets d'investissements de 779 millions de dollars, qui devraient créer 3 412 emplois.

Financement complémentaire autorisé par programme ou volet de programme, 2003-2004

Programme ou volet de programme	Nombre d'interventions financières		Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
	Objectifs ⁽²⁾	Autorisations	Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
Financement PME						
Production et alliance	98	139	62,7	166,9	4 388	1 088
Recherche et développement						
Crédit d'impôt	317	349	78,3	352,3	7 984	1 076
Développement	26	21	21,7	59,3	662	115
Exportation						
Marge de crédit	62	69	15,8	39,5	1 478	149
Commercialisation	40	28	12,4	38,7	731	169
Fonds de roulement						
Conjoncturel 3	6	5	1,8	5,8	339	2
De croissance	17	9	2,5	4,3	494	13
De redressement	10	3	1,0	2,1	149	0
Mesures d'expérimentation	3	5	3,6	14,3	170	42
Total partiel	579	628	199,8	683,2	16 395	2 654
Programmes spécifiques						
Entrepreneuriat collectif						
Coopératives	45	50	16,8	33,2	1 375	171
OBNL	30	27	12,6	27,9	410	144
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale						
Coopératives	15	36	1,4	4,0	105	25
OBNL	25	22	1,1	5,3	335	22
Déclic PME	54	61	5,5	25,1	247	396
Total partiel	169	196	37,4	95,5	2 472	758
Total global	748	824	237,2	778,7	18 867	3 412

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

(2) Les objectifs par programme ou par volet de programme du plan d'action 2003-2004 ont été révisés en cours d'exercice.

Outils de développement économique

Les outils de développement économique sont principalement constitués d'incitatifs financiers que la Société gère pour le compte du gouvernement et qui visent à accroître l'investissement au Québec. Ces incitatifs sont destinés aux entreprises québécoises comme aux entreprises étrangères qui ont des projets de petite, de moyenne ou de grande envergure. Par exemple, le programme Biolevier appuie les besoins en capitalisation dans le secteur des biotechnologies tandis que le Programme des immigrants investisseurs contribue au financement des PME au moyen de contributions non remboursables.

Le nombre d'interventions financières autorisées cette année dans le cadre de ces programmes s'élève à 366, soit 37,6 % de plus que les objectifs établis dans le plan d'action de la Société. Les projets d'investissements déclarés par les entreprises sont évalués à 4,2 milliards de dollars et devraient permettre la création de 4 271 emplois. Le financement des crédits-acheteurs et le programme FAIRE comptent pour plus de 85 % des investissements. Toutefois, 60 % des nouveaux emplois déclarés par les entreprises sont attribuables au Programme des immigrants investisseurs. Au total, les entreprises clientes ont reçu un soutien financier de 825,6 millions de dollars d'Investissement Québec.

Financement autorisé par outil de développement économique, 2003-2004

Programme	Nombre d'interventions financières		Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
	Objectifs ⁽²⁾	Autorisations	Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
Biolevier	5	5	42,5	107,1	174	74
Crédit-acheteur	58	81	409,5	2 181,5	0	0
FAIRE	39	25	106,4	1 134,6	7 592	1 362
FAIRE (Mandats gouvernementaux)	5	3	202,6	292,0	1 759	292
Immigrants investisseurs	159	236	51,6	470,8	13 578	2 543
Soutien aux fournisseurs et aux sous-traitants	s.o.	16	13,0	26,0	1 234	0
Total	266	366	825,6	4 212,0	24 337	4 271

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

(2) Les objectifs du plan d'action 2003-2004 ont été révisés en cours d'exercice.

Répartition du financement total autorisé

Financement par région administrative

L'activité économique au Québec est fortement concentrée dans les régions métropolitaines⁵; il en va de même des financements autorisés par la Société. Ainsi les régions métropolitaines ont-elles recueilli 60 % du financement accordé cette année par Investissement Québec, ce qui a permis d'appuyer des projets représentant 73 % des investissements. Les régions ressources⁶ ont pour leur part obtenu 29 % du financement et 16 % des investissements totaux.

Financement autorisé par région administrative, 2003-2004

Région administrative	Nombre d'interventions financières	Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
		Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
01- Bas-Saint-Laurent	50	13,6	49,0	1 425	250
02- Saguenay – Lac-Saint-Jean	72	30,6	246,0	2 154	284
03- Capitale nationale	117	38,8	168,3	3 354	605
04- Mauricie	27	14,6	73,5	1 753	622
05- Estrie	54	21,7	81,2	2 081	319
06- Montréal	323	502,5	2 621,6	9 449	1 826
07- Outaouais	36	11,7	36,5	705	130
08- Abitibi-Témiscamingue	20	33,4	123,4	367	159
09- Côte-Nord	13	197,5	271,4	1 912	86
10- Nord-du-Québec	20	8,4	16,8	261	15
11- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	20	13,1	42,3	917	241
12- Chaudière-Appalaches	77	24,7	89,9	3 374	413
13- Laval	52	35,6	99,5	1 383	210
14- Lanaudière	40	12,8	129,0	3 323	355
15- Laurentides	52	15,4	68,4	1 312	368
16- Montérégie	164	74,1	727,0	7 311	1 419
17- Centre-du-Québec	53	14,3	146,9	2 123	381
Total	1 190	1 062,8	4 990,7	43 204	7 683
Total – Régions ressources	222	311,3	822,4	8 789	1 657

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Financement par secteur d'activité économique

Les interventions financières ont été nombreuses dans les secteurs secondaire (61,5 % du nombre total) et tertiaire (36,7 % du nombre total); en outre, 68,1 % de la valeur du financement autorisé par la Société a été octroyée à des entreprises du secteur secondaire contre 13,2 % à des entreprises du secteur tertiaire. Le secteur manufacturier compte à lui seul pour 4,2 milliards de dollars des investissements, soit 84,6 % de la valeur des projets soutenus par Investissement Québec. Le secteur des services a recueilli des investissements de 488,7 millions de dollars (9,8 %).

⁵ Les régions métropolitaines comprennent les régions administratives suivantes : Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides et Lanaudière.

⁶ Les régions ressources considérées dans le tableau sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Financement autorisé par secteur d'activité économique, 2003-2004

Secteur d'activité économique	Nombre d'interventions financières	Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
		Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
Primaire					
Agriculture et pêche	10	1,7	12,3	330	64
Foresterie	8	1,0	2,0	356	63
Mines	3	196,1	265,3	1 767	0
Total partiel	21	198,8	279,6	2 453	127
Secondaire					
Alimentation et boissons	68	23,4	109,7	3 715	558
Caoutchouc et plastique	50	17,1	141,8	3 995	594
Industrie du cuir	3	1,0	5,0	223	16
Produits du textile et textile de 1 ^{re} transformation	8	2,9	20,8	782	128
Vêtements	13	2,1	7,7	623	118
Produits du bois	82	55,8	232,5	3 391	895
Meubles	37	10,1	48,7	1 675	368
Papier	12	18,8	254,7	1 017	126
Imprimerie	20	5,3	28,8	586	153
Métaux de 1 ^{re} transformation et produits métalliques	84	49,9	581,7	5 445	424
Machinerie	79	19,3	84,4	2 083	425
Matériel de transport	112	431,1	2 293,3	2 462	871
Produits électriques et électroniques	72	42,8	218,8	3 583	496
Produits minéraux non métalliques	19	4,4	19,3	578	142
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	47	33,7	146,4	1 311	213
Industries manufacturières diverses	26	6,2	28,7	674	99
Total partiel	732	723,9	4 222,4	32 143	5 626
Tertiaire					
Services professionnels, scientifiques et techniques	62	41,7	113,1	990	228
Conception de systèmes informatiques et services connexes	130	26,6	99,7	1 931	468
Soins de santé et services sociaux	20	2,3	10,2	248	60
Autres services aux entreprises	6	1,0	1,8	41	34
Hébergement et restauration	25	4,3	37,5	515	150
Services divers	194	64,2	226,4	4 883	990
Total partiel	437	140,1	488,7	8 608	1 930
Total global	1 190	1 062,8	4 990,7	43 204	7 683

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Financement par type d'intervention financière

En 2003-2004, les entreprises clientes d'Investissement Québec ont d'abord privilégié la garantie de prêt ou d'engagement financier de façon à pouvoir contracter des prêts plus facilement auprès des institutions financières privées. Ces garanties représentent 80,2 % du nombre de financements complémentaires autorisés au cours de l'exercice et 75,5 % de la valeur du financement.

Dans une moindre mesure, les entreprises ont eu recours au prêt et au prêt participatif. Les interventions financières autorisées à cet égard représentent 16,3 % du nombre de financements complémentaires et 24,4 % de la valeur du financement.

Financement complémentaire – Type d'intervention financière, 2003-2004

	Nombre d'interventions financières	Valeur du financement
Garantie de prêt	68,4 %	65,2 %
Garantie d'engagement financier	11,8 %	10,3 %
Prêt	10,6 %	8,1 %
Prêt participatif	5,7 %	16,3 %
Prise en charge d'intérêts	3,5 %	0,1 %

Comme l'indique le tableau ci-dessous, Investissement Québec a principalement accordé des contributions non remboursables ou à remboursement conditionnel (68,8 % des interventions) dans le cadre des programmes Immigrants investisseurs et FAIRE.

Les garanties d'engagement financier représentent la part la plus importante du financement autorisé cette année (45,3 %).

Outils de développement économique – Type d'intervention financière, 2003-2004

	Nombre d'interventions financières	Valeur du financement
Garantie d'engagement financier	14,5 %	45,3 %
Garantie de prêt	7,7 %	4,3 %
Prêt	4,6 %	1,7 %
Prêt participatif	1,9 %	9,3 %
Prêt sans intérêt	2,2 %	2,8 %
Contribution à remboursement conditionnel	0,5 %	21,4 %
Contribution non remboursable	68,3 %	12,8 %
Autres	0,3 %	2,4 %

Expertise

Recommandations auprès d'organismes externes

Reconnue pour son expertise financière, Investissement Québec agit à titre d'analyste et de conseiller auprès de ministères et d'organismes. Au cours de l'exercice, elle a analysé 124 projets d'investissement, principalement pour le compte du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche⁷ (88,7 %). Ces projets, qui ont obtenu un financement de 9,8 millions de dollars, représentent des investissements de 133,4 millions de dollars. La Société a ainsi dépassé l'objectif de 99 recommandations auprès d'organismes externes qu'elle s'était fixé pour 2003-2004.

Recommandations auprès d'organismes externes

	2003-2004	2002-2003
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche		
Programme de soutien aux projets économiques (P.S.P.E.)	110	159
Fonds de développement économique de la capitale nationale	8	15
Association touristique régionale de la Gaspésie	6	12
Total	124	186

Mesures fiscales liées à la création d'emplois

Depuis mars 2000, des mesures fiscales liées à la création d'emplois permettent d'appuyer les entreprises qui créent des emplois dans des secteurs d'activité porteurs (nouvelle économie, biotechnologie, technologies de l'information et des communications, etc.) ou dans les régions ressources du Québec. Investissement Québec octroie des attestations ou des certificats d'admissibilité à ces entreprises.

Les demandes de certificats et d'attestations proviennent de nouvelles sociétés et d'entreprises bénéficiant déjà de mesures fiscales, qui doivent démontrer chaque année qu'elles respectent les conditions d'admissibilité. En 2003-2004, la Société a délivré 470 nouvelles attestations d'admissibilité à des entreprises prévoyant créer 6 739 emplois sur une période maximale de trois ans, ce qui dépasse de 45 % l'objectif de 325 nouvelles attestations qu'elle s'était fixé pour l'exercice. Ce dépassement exceptionnel s'explique par les responsabilités additionnelles confiées à Investissement Québec relativement au Bureau du commerce électronique et par la très forte demande de crédits d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources.

⁷ C'est notamment pour le Programme de soutien aux projets économiques (P.S.P.E.) qu'Investissement Québec conseille ce ministère.

Nouveaux certificats et attestations par mesure fiscale

Mesure fiscale	Objectifs 2003-2004	Nouveaux certificats et attestations		Nouveaux emplois ⁽¹⁾⁽²⁾	
		2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	5	2	7	60	191
Cité du multimédia	5	12	11	322	532
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	40	49	73	1 060	2 225
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	5	13	23	285	1 183
Centres de développement des biotechnologies (CDB)	15	2	s.o.	65	s.o.
Crédit d'impôt à la Gaspésie et certaines régions maritimes	10	14	13	167	588
Crédit d'impôt pour les Carrefours de l'innovation	20	4	4	221	91
Crédit d'impôt pour les nutraceutiques et aliments fonctionnels	5	1	1	24	29
Crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources	120	215	152	2 592	2 915
Développement de la biotechnologie	5	1	s.o.	5	s.o.
Crédit d'impôt pour la production de titres multimédias	88	115	117	n.d.	n.d.
Crédit d'impôt pour le Technopôle Angus	2	0	1	n.d.	n.d.
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	5	16	9	151	100
Cité du commerce électronique ⁽³⁾	s.o.	0	s.o.	0	s.o.
Activités d'affaires électroniques ⁽³⁾	s.o.	26	s.o.	1 787	s.o.
Total	325	470	411	6 739	7 854

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la création d'emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.

(2) Pour éviter un double comptage, les emplois ne sont pas additionnés aux emplois reliés aux interventions financières.

(3) La responsabilité du Bureau du commerce électronique a été confiée à Investissement Québec le 1^{er} avril 2003.

Investissement Québec a également renouvelé un grand nombre d'attestations d'admissibilité⁸ pour des sociétés bénéficiant de mesures fiscales depuis plus d'un an. En 2003-2004, 883 attestations ont été renouvelées, dont 43 % pour les Carrefours de la nouvelle économie (CNE), 18 % pour le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ), 13 % et 12 % respectivement pour la Cité du multimédia et les Centres de développement des technologies de l'information (CDTI).

8 Les attestations sont délivrées selon l'admissibilité des activités, des employés, du matériel ou des spécialistes étrangers.

Le nombre d'attestations renouvelées a dépassé de 31 % l'objectif visé, notamment parce que les demandes relatives au Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) ont été plus nombreuses que prévu. En effet, les sociétés inscrites avant le 12 juin 2003 peuvent continuer de bénéficier de certaines mesures fiscales maintenant abolies, selon les conditions initialement prévues. Le nombre de renouvellements d'attestations relatives à la mesure Activités d'affaires électroniques a aussi augmenté cette année.

Renouvellement d'attestations par mesure fiscale

	Objectifs 2003-2004	2003-2004	2002-2003
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	106	102	132
Cité du multimédia	110	119	127
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	360	376	299
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	100	155	156
Centres de développement des biotechnologies (CDB)	0	3	s.o.
Cité du commerce électronique ⁽¹⁾	s.o.	30	s.o.
Activités d'affaires électroniques ⁽¹⁾	s.o.	61	s.o.
Crédit d'impôt pour les nutraceutiques et aliments fonctionnels	0	2	s.o.
Crédit d'impôt pour les Carrefours de l'innovation	0	2	s.o.
Crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources	s.o.	33	s.o.
Total	676	883	714

(1) La responsabilité du Bureau du commerce électronique a été confiée à Investissement Québec le 1^{er} avril 2003.

Mesures fiscales par région administrative

Les nouvelles sociétés qui ont bénéficié de mesures fiscales en 2003-2004 se répartissent sur l'ensemble du territoire du Québec. Toutefois, quatre régions se démarquent, soit Montréal (119), Saguenay – Lac-Saint-Jean (104), Mauricie (59), Bas-Saint-Laurent (43). Les régions ressources représentent à elles seules 55 % des attestations ou des certificats délivrés.

Les régions de Montréal et du Saguenay – Lac-Saint-Jean ont été très dynamiques en création d'emplois; elles récoltent en effet 51 % des 6 739 nouveaux emplois. Les mesures fiscales de la région de Montréal, notamment la mesure liée aux Activités d'affaires électroniques, ont permis de créer un plus grand nombre d'emplois qu'en 2002-2003, soit 2 109 nouveaux emplois contre 557 l'année précédente.

Nouveaux certificats et attestations par région administrative

Région administrative	Nouveaux certificats et attestations		Nouveaux emplois ⁽¹⁾	
	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003
01- Bas-Saint-Laurent	43	49	473	690
02- Saguenay – Lac-Saint-Jean	104	35	1 332	621
03- Capitale nationale	29	43	587	1 353
04- Mauricie	59	60	873	1 997
05- Estrie	5	8	25	140
06- Montréal	119	105	2 109	557
07- Outaouais	1	4	0	59
08- Abitibi-Témiscamingue	15	22	249	217
09- Côte-Nord	14	12	140	287
10- Nord-du-Québec	3	0	27	0
11- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	20	16	199	437
12- Chaudière – Appalaches	8	8	159	109
13- Laval	11	4	101	275
14- Lanaudière	6	3	62	48
15- Laurentides	3	9	30	188
16- Montérégie	28	25	342	768
17- Centre-du-Québec	2	8	31	108
Total global ⁽²⁾	470	411	6 739	7 854
Total – régions ressources ⁽³⁾	258	194	3 293	4 249

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la création d'emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.

(2) Pour éviter un double comptage, les emplois ne sont pas additionnés aux emplois reliés aux interventions financières.

(3) Les régions ressources considérées dans le tableau sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Mesures fiscales liées à la capitalisation des entreprises

Lancées en 1985, les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ) permettent aux particuliers d'investir dans le capital-actions ordinaire d'une PME, en retour d'avantages fiscaux. La création d'une SPEQ implique la constitution d'une société par actions, le recrutement d'actionnaires, l'enregistrement et la validation du placement auprès d'Investissement Québec. En 2003-2004, la Société a enregistré 9 nouvelles SPEQ et validé 35 nouveaux placements d'une valeur totale de 5,1 millions de dollars. Les enregistrements et les validations effectués sont inférieurs aux résultats obtenus en 2002-2003 et aux objectifs fixés pour 2003-2004 en raison du moratoire en vigueur depuis le 12 juin 2003.

Les SPEQ ont surtout appuyé les régions, contrairement à l'industrie québécoise du capital de risque qui, en 2003, a concentré ses placements dans la région de Montréal et la Capitale nationale. Les régions ont reçu 65 % des sommes placées par les SPEQ.

Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise

	Objectifs 2003-2004	2003-2004	2002-2003
Nombre d'enregistrements	50	9	34
Nombre de placements validés	60	35	53
Valeur des placements (M\$)	s.o.	5,1	7,0

Investissements étrangers

Grâce à ses programmes de financement et à ses activités de démarchage, Investissement Québec a permis de concrétiser 51 projets d'investissements de sociétés étrangères d'une valeur totale de 1,4 milliard de dollars. Ces projets permettront de créer 4 753 emplois⁹.

Investissements étrangers, 2003-2004

	Nombre	Valeur (M\$)
Projets financés		
FAIRE	16	1 296,3
Autres programmes	1	3,5
Total partiel	17	1 299,8
Projets non financés	34	138,4
Total global	51	1 438,2

Projets d'investissements financés

La Société a financé cette année 17 projets d'investissements de sociétés sous contrôle étranger¹⁰, dont 16 dans le cadre du programme FAIRE.

Ces 16 projets représentent des investissements évalués à 1,3 milliard de dollars, soit 88 % de la valeur des projets du programme FAIRE, comparativement à 83 % l'an dernier. Selon le plan d'affaires 2002-2005 de la Société, 45 % de la valeur totale des projets d'investissement soutenus dans le cadre du FAIRE devait être attribuable à des projets d'entreprises étrangères. Ainsi, malgré la forte concurrence entre le Québec et les autres sites de localisation dans le monde, Investissement Québec a largement dépassé son objectif en 2003-2004.

Certaines caractéristiques distinguent les projets d'investissements de sociétés étrangères :

- L'investissement moyen des entreprises sous contrôle étranger a été près de quatre fois plus important que celui des entreprises locales;
- Contrairement aux années précédentes, les projets d'expansion ont été plus nombreux que les nouvelles implantations;
- Les filiales de sociétés étrangères exportent en moyenne 88 % de leur production, comparativement à 55 % chez les entreprises locales. Les filiales de sociétés étrangères sont donc plus susceptibles de s'implanter à l'extérieur du Québec, à proximité de leur marché.

Projets d'investissements non financés

D'autres projets d'investissements étrangers ont été réalisés au Québec grâce aux activités de prospection d'Investissement Québec sans que celle-ci n'octroie de financement. En 2003-2004, 34 projets évalués à 138,4 millions de dollars ont ainsi vu le jour. Il s'agissait principalement de projets à prédominance de main-d'œuvre dans le secteur des services et des technologies de l'information.

⁹ Selon la planification fournie par les entreprises, la création d'emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.

¹⁰ Une entreprise est désignée comme étant sous contrôle étranger lorsque 50 % ou plus des actions votantes sont détenues hors du Québec.

Activités de prospection

Plusieurs entreprises étrangères ont fait l'objet d'une démarche de prospection ciblée, se faisant proposer par Investissement Québec des informations régionales et sectorielles, des sites de localisation, de l'aide financière, ou encore des contacts avec d'autres intervenants privés ou publics québécois spécialisés en développement économique.

En 2003-2004, Investissement Québec a mené 140 activités de prospection et accueilli 266 missions d'investisseurs étrangers, atteignant 90 % de ses objectifs à cet égard.

Soulignons que 220 propositions d'intérêt¹¹ ont été présentées à des investisseurs potentiels dans le monde.

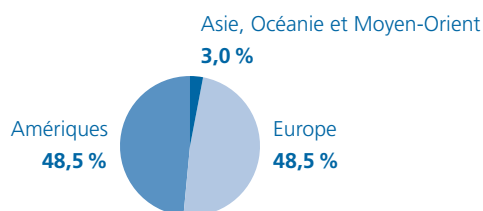
Activités de prospection auprès des investisseurs étrangers

	Objectifs	2003-2004	2002-2003
Activités de prospection	151	140	193
Accueils de missions au Québec d'investisseurs étrangers potentiels	299	266	450

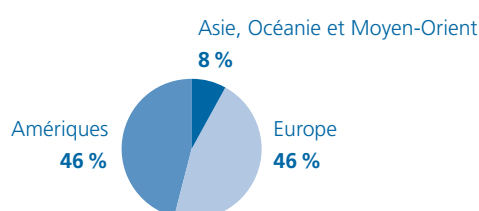
Au cours de l'année, la Société a principalement prospecté l'Amérique du Nord et l'Europe, ainsi que l'Amérique latine. La répartition géographique des activités de prospection et des accueils de missions est demeurée sensiblement la même que celle de l'exercice précédent.

Répartition géographique des activités, 2003-2004

Activités de prospection



Accueils de missions



11 Documents d'appui à la démarche de prospection, présentant les avantages comparatifs du Québec.

Activités de promotion

Investisseurs étrangers

Afin de soutenir ses activités de prospection sur les marchés extérieurs, Investissement Québec a mis en œuvre un plan de communication et de marketing à l'intention des entreprises étrangères.

Cette approche intégrée, jumelée à la diffusion régulière d'information sur l'économie du Québec, a permis à la Société d'obtenir plusieurs articles dans des médias étrangers influents. De plus, elle a accueilli 37 journalistes étrangers.

Investissement Québec a poursuivi la publication de son bulletin trimestriel consacré à l'investissement international et destiné à quelque 6 000 abonnés dans le monde.

Elle a aussi collaboré à l'organisation de plusieurs congrès spécialisés d'envergure mondiale se tenant au Québec ou au Canada, en plus d'avoir assisté à de nombreux événements internationaux à l'étranger. Investissement Québec a ainsi participé à 13 activités internationales majeures visant la promotion du Québec et de la Société auprès d'investisseurs étrangers.

Par ailleurs, elle a développé une stratégie de communication propre aux filiales de sociétés étrangères établies au Québec. Consciente de l'importance de l'activité économique de ces dernières, elle a organisé une série d'événements visant à développer des liens d'affaires étroits avec leurs dirigeants. Un bulletin d'information trimestriel a également été lancé à leur intention et transmis à quelque 13 000 abonnés.

Investisseurs québécois

En 2003-2004, Investissement Québec a conçu et réalisé une vaste programmation d'activités visant à faire connaître son rôle et ses produits financiers aux entreprises établies au Québec.

La Société a participé à près de 160 activités d'affaires publiques – congrès, galas, salons, expositions, séminaires – organisées par des partenaires financiers, des chambres de commerce ou des associations sectorielles. Ces événements comprenaient une quinzaine de conférences du président-directeur général de la Société dans plusieurs régions du Québec.

En plus de réaliser et de mettre à jour ses outils traditionnels (matériel d'exposition, objets promotionnels, présentations écrites et électroniques), Investissement Québec a produit une série de dépliants thématiques sur des situations d'affaires vécues par les entreprises québécoises. Ces documents sont accompagnés d'une vingtaine de fiches sur ses produits et services, modulables selon les besoins spécifiques de la clientèle. Par ailleurs, dans le but de faciliter la mise à jour de sa documentation, la Société a amorcé une révision de ses processus de production documentaire afin de tirer parti de la flexibilité de l'édition numérique.

Mis sur pied depuis trois ans, le Service d'accueil et d'information d'Investissement Québec répond aux demandes d'information générale sur la Société et assure l'accueil des visiteurs aux bureaux de Montréal et de Québec. En 2003-2004, il a traité 10 000 demandes d'information par téléphone, par courriel et au comptoir d'accueil. Le site d'Investissement Québec (www.investquebec.com) a aussi été l'une des sources d'information les plus utilisées puisqu'il a reçu plus de 106 000 visiteurs uniques pendant l'année.

Enfin, la Société a réalisé plusieurs opérations de presse et répondu à quelque 160 demandes des médias écrits et électroniques.

Demandes à l'étude et engagements financiers

Au 31 mars 2004, Investissement Québec comptait 718 dossiers à l'étude présentant des perspectives favorables pour l'année 2004-2005. De ce nombre, 473 étaient des demandes de financement et 245 des demandes d'attestations et de certificats d'admissibilité.

Demandes à l'étude

	31 mars 2004	31 mars 2003
Financement		
Financement complémentaire	387	515
Outils de développement économique	86	139
Total partiel	473	654
Certificats et attestations d'admissibilité aux mesures fiscales	245	346
Total global	718	1 000

Les demandes de financement au terme de cet exercice marquent une diminution de 28 % par rapport aux données du 31 mars 2003.

Les demandes d'attestations ou de certificats d'admissibilité à des mesures fiscales ont diminué de 29 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est notamment attribuable à la réduction du nombre de mesures fiscales en vigueur.

Engagements financiers

Les engagements financiers désignent les montants non utilisés des interventions financières offertes sous forme de prêts, d'actions, de parts, de garanties et de contributions financières ainsi que les honoraires aux intermédiaires financiers pour la fermeture des dossiers des immigrants investisseurs.

Engagements financiers

	31 mars 2004	31 mars 2003	Variation
Financement complémentaire	258 M\$	244 M\$	5,8 %
Outils de développement économique	1 509 M\$	1 849 M\$	-18,4 %
Total ⁽¹⁾	1 767 M\$	2 093 M\$	-15,6 %

(1) Les engagements totaux correspondent à ceux de la note 25 des états financiers consolidés.

La diminution des engagements découle principalement d'un investissement en actions de 260 millions de dollars dans une entreprise au cours de l'exercice; ce montant était inclus dans les engagements au 31 mars 2003.

Service à la clientèle

Satisfaction de la clientèle

La qualité du service est un facteur stratégique pour Investissement Québec. Elle se définit principalement en termes d'accueil, de professionnalisme et compétence, de souplesse, de traitement diligent des demandes et d'accessibilité. Chaque année, la Société évalue le niveau de satisfaction de ses clients et de ses partenaires à l'égard de sa contribution et de sa collaboration.

Ainsi, entre juin 2003 et janvier 2004, elle a mené un sondage auprès de 375 entreprises – principalement de nouveaux clients¹² – et 256 institutions financières partenaires. À la fin d'avril 2004, le taux de réponse s'établissait à 26 % pour les clients et à 35 % pour les institutions financières.

Évaluée sous cinq aspects prioritaires, la qualité du service offert par la Société est, dans l'ensemble, très appréciée des clients et des partenaires, qui se disent globalement satisfaits de la prestation des services d'Investissement Québec, respectivement à 88 % et à 95 %.

Taux de satisfaction

	2003-2004		2002-2003	
	Entreprises clientes	Institutions financières	Entreprises clientes	Institutions financières
Accueil	91 %	95 %	88 %	91 %
Professionnalisme et compétence	90 %	98 %	89 %	94 %
Adaptabilité et souplesse	87 %	96 %	85 %	93 %
Délai de traitement	79 %	89 %	78 %	81 %
Accessibilité et visibilité	87 %	93 %	84 %	89 %
Satisfaction générale ⁽¹⁾	88 %	95 %	86 %	91 %

(1) Satisfaction pour l'ensemble des thèmes évalués.

Par ailleurs, ce sondage met en évidence l'importance accordée par les entreprises et les institutions financières au professionnalisme et à la compétence. Cet aspect du service ressort comme l'élément le plus important et le plus satisfaisant, donc la force première d'Investissement Québec, comme par les années passées.

Il est à noter qu'une analyse détaillée des résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle 2003-2004 est en cours et permettra de mieux comparer les variations d'une année à l'autre.

12 Les entreprises ayant déjà été sondées ne reçoivent pas de nouveau questionnaire.

Modification des mesures fiscales et des produits financiers

Dans le discours sur le budget 2003-2004 prononcé le 12 juin 2003, le gouvernement du Québec a modifié les mesures fiscales gérées par la Société. Une dizaine de crédits d'impôt, dont les crédits relatifs aux sites désignés, ont été abolis et d'autres crédits d'impôt ont vu leurs taux diminuer. De plus, le régime applicable aux SPEQ a fait l'objet d'un moratoire pour une durée indéterminée. Le 1^{er} avril 2003, la Société s'est aussi vu confier la responsabilité du Bureau du commerce électronique qui gérait les mesures fiscales Cité du commerce électronique et Activités d'affaires électroniques. Quant aux produits financiers, certains programmes se sont terminés et n'ont pas été reconduits, comme le programme Déclitc PME et le volet Fonds de roulement conjoncturel du programme Financement PME.

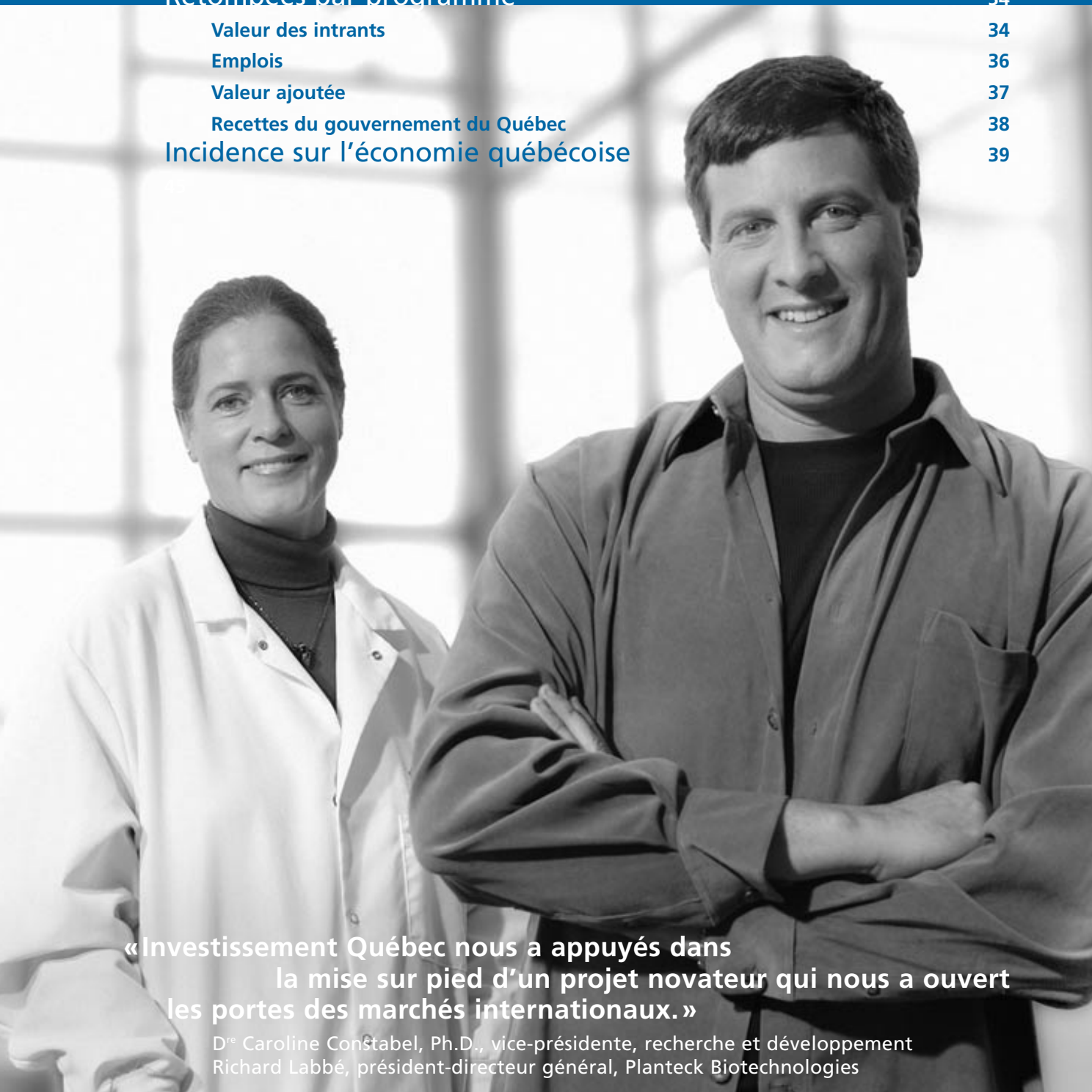
Le 30 mars 2004, de nouvelles modifications ont été apportées par le gouvernement dans son discours sur le budget 2004-2005. Le programme FAIRE, qui a pris fin le 31 mars 2004, a été remplacé par le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI). Ce nouveau programme a pour objectif de stimuler davantage les investissements, plus particulièrement les investissements en région et ceux des entreprises étrangères, et d'accroître la productivité des entreprises, principalement des PME.

Différents ajustements ont aussi été apportés aux mesures fiscales en vigueur pour les bonifier ou les simplifier. De plus, les crédits d'impôt remboursables relatifs aux activités de transformation dans les régions ressources, à la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec et à la Vallée de l'aluminium ont été prolongés pour une période de 3 ans, soit jusqu'en 2007. Enfin, Investissement Québec s'est vu confier le mandat de délivrer les attestations d'admissibilité de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel et a obtenu de nouvelles responsabilités à l'égard des crédits d'impôt remboursables pour la production de titres multimédias.

Une société économiquement rentable

3

Ratio de rentabilité économique	32
Retombées par programme	34
Valeur des intrants	34
Emplois	36
Valeur ajoutée	37
Recettes du gouvernement du Québec	38
Incidence sur l'économie québécoise	39



**«Investissement Québec nous a appuyés dans
la mise sur pied d'un projet novateur qui nous a ouvert
les portes des marchés internationaux.»**

D^{re} Caroline ConStabel, Ph.D., vice-présidente, recherche et développement
Richard Labbé, président-directeur général, Planteck Biotechnologies

Ratio de rentabilité économique

Investissement Québec évalue systématiquement les retombées des projets qu'elle finance. En 2003-2004, la Société a financé des projets d'une valeur de 5 milliards de dollars. Selon les ventes projetées, les entreprises qui bénéficient de son soutien prévoient créer 7 683 emplois au cours des trois prochaines années. Ces nouveaux emplois entraîneront une augmentation nette de l'emploi au sein de l'économie québécoise.

En premier lieu, le modèle d'Investissement Québec évalue les impacts liés à l'agrandissement ou à la construction de bâtiments, à la fabrication et à l'installation de machinerie, qui entraînent principalement des activités au sein de l'industrie de la construction et de la fabrication de machinerie (volet *projets*). Selon une estimation effectuée à l'aide du modèle intrants-extrants, les retombées économiques liées à la mise en place des actifs financés par la Société représentent une charge de travail de 21 962 années-personnes. Ingénieurs, architectes, travailleurs de la construction et techniciens procureront au gouvernement québécois des recettes fiscales et parafiscales diverses de 192 millions de dollars.

En deuxième lieu, Investissement Québec analyse les impacts de l'accroissement des ventes annuelles liées à l'utilisation des actifs financés au cours des années passées (volet *portefeuille*). Pour l'exercice en cours, les ventes totales de 83 % des entreprises clientes s'élèvent à plus de 25,7 milliards de dollars. La réalisation de ces ventes nécessite, selon une évaluation du modèle intrants-extrants, une charge de travail de 252 486 années-personnes. À leur tour, ces travailleurs apporteront, sous diverses formes, des recettes de plus de 2 milliards de dollars au gouvernement.

Investissement Québec n'a pas la prétention de s'attribuer la totalité des retombées liées aux activités de ses clients, mais plutôt l'apport marginal lié à ses interventions. Le modèle d'attribution permet d'évaluer les projets dont la structure financière dépasse le seuil de risque toléré par les institutions prêteuses, ou les projets qui auraient pu être réalisés à l'extérieur du Québec. Dans les deux cas, le modèle ne retient que les résultats des entreprises dont le projet procure un gain net à l'économie québécoise. Le résultat de ces opérations permet d'évaluer la part des retombées qui est attribuable aux actions de la Société.

Ainsi 36 % des recettes totales de la réalisation des projets, soit 69,2 millions de dollars, sont attribuables à Investissement Québec de même que 27 % des recettes totales liées aux ventes, soit 624,1 millions de dollars. Ces revenus totalisent 693,3 millions de dollars et constituent les recettes que le gouvernement retire des actions menées par Investissement Québec.

Synthèse des retombées économiques liées aux projets et aux activités des entreprises clientes d'Investissement Québec

	2003-2004	2002-2003
Volet projets		
Valeur des projets simulés	2 685,7 M\$	6 036,6 M\$
Retombées économiques		
Emplois (années-personnes)	21 962	40 795
Valeur ajoutée	1 268,0 M\$	2 350,5 M\$
Recettes du gouvernement du Québec	192,0 M\$	348,9 M\$
Volet portefeuille		
Ventes ⁽¹⁾	25 665,2 M\$	24 541,7 M\$
Retombées économiques		
Emplois (années-personnes)	252 486	231 828
Valeur ajoutée	15 879,2 M\$	14 458,8 M\$
Valeur ajoutée par emploi	62 891 \$	62 369 \$
Recettes du gouvernement du Québec	2 009,9 M\$	1 817,7 M\$
Recettes fiscales et parafiscales attribuables à Investissement Québec		
Volet projets	69,2 M\$	121,7 M\$
Volet portefeuille	624,1 M\$	526,8 M\$
Recettes totales attribuables à Investissement Québec	693,3 M\$	648,5 M\$
Coûts	371,4 M\$	245,5 M\$
Ratio avantages-coûts	1,87/1	2,64/1

(1) Selon le total sectoriel qui est équivalent au total régional.

L'évaluation ci-dessus permet de démontrer que, pour chaque dollar de coût occasionné par la Société, le gouvernement québécois a perçu 1,87 \$ en recettes fiscales et parafiscales en 2003-2004. Investissement Québec est donc une société économiquement rentable, son objectif étant d'atteindre un ratio supérieur à 1.

Par rapport à l'exercice précédent, le ratio est passé de 2,64/1 à 1,87/1. Cette diminution est attribuable à la hausse de la provision pour pertes¹³ qui a fait bondir les coûts du programme FAIRE. Cependant, le ratio sur une période de cinq ans est de 2,93/1, ce qui confirme la rentabilité économique de la Société.

13 Le détail de la provision pour pertes est présenté à la note 9 des états financiers.

Retombées par programme

Évaluées en termes d'emplois, de valeur ajoutée et de recettes fiscales et parafiscales perçues par le gouvernement du Québec¹⁴, les retombées économiques des interventions d'Investissement Québec et de sa filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. sont réparties dans cette section entre

- le volet *projets*, soit la valeur de la mise en place des éléments d'actif pour les projets autorisés pendant l'exercice 2003-2004, principalement dans les secteurs de la construction, de la fabrication de machinerie et de l'équipement de production;
- et le volet *portefeuille*, correspondant à la valeur de l'activité économique annuelle générée par les clients de la Société ayant obtenu un financement depuis 1988.

Valeur des intrants

L'évaluation des retombées économiques du volet *projets* se fonde sur les projets financés au cours de l'exercice 2003-2004. Elle porte sur 54 % des interventions financières autorisées puisque les offres de financement refusées au 31 mars 2004, de même que le financement des ventes à l'exportation, sont exclus de cette évaluation.

L'évaluation du portefeuille de la Société découle de l'activité globale des entreprises financées entre 1988 et 2004 et dont le dossier est encore actif et administré par la Société. Les entreprises retenues sont celles dont les états financiers¹⁵ étaient disponibles au moment de l'évaluation. Par conséquent, l'analyse de cette année porte sur 83 % des entreprises du portefeuille de la Société.

¹⁴ La méthode d'évaluation est présentée à l'Annexe 6.

¹⁵ Entreprises dont l'exercice financier s'est terminé entre le 1^{er} juillet 2002 et le 30 juin 2003.

Valeur des intrants ⁽¹⁾, 2003-2004

Programme ou volet de programme	Projets		Portefeuille		
	Valeur simulée (M\$)	Proportion de valeur simulée / valeur autorisée	Ventes (M\$)	Soutien financier	
				Total (M\$)	Échantillon (M\$)
Financement complémentaire					
Financement PME					
Production et alliance					
Investissement	147,3	100%	2 243,1	220,1	182,4
Regroupement	10,2	82%	277,4	23,4	20,0
Tourisme	4,9	68%	59,2	19,4	16,0
Recherche et développement	342,5	83%	386,8	62,8	58,7
Exportation	62,6	80%	1 714,6	126,5	115,5
Fonds de roulement					
De croissance	4,3	100%	211,2	9,2	9,2
Conjoncturel 1	0	0	73,2	2,5	2,4
Conjoncturel 3	4,7	82%	717,0	55,5	50,9
De redressement	1,6	77%	711,8	9,2	8,8
Mesure d'expérimentation	14,3	100%	20,0	10,4	8,3
Programmes spécifiques					
Entrepreneuriat collectif	33,4	90%	970,7	114,8	111,0
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale	30,8	93%	370,8	90,8	83,5
Déclic PME	24,7	98%	137,7	28,8	22,3
Recyc-Québec	0	0	2,7	0,5	0,5
Outils de développement économique					
Biolevier	107,1	100%	7,4	76,0	76,0
FAIRE ⁽²⁾	1 426,6	100%	15 085,1	1 099,0	962,4
Mandats gouvernementaux	0	0	3 082,0	856,9	774,7
Immigrants investisseurs	470,7	100%	3 248,4	97,8	79,6
Total ⁽³⁾	2 685,7	54%	25 665,2	2 903,6	2 582,2

(1) Les projets et les ventes reliés aux activités des entreprises ayant bénéficié du Programme des immigrants investisseurs ont été inclus dans l'évaluation des retombées économiques, étant donné qu'ils ont une incidence sur l'économie du Québec.

(2) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même les fonds du programme FAIRE.

(3) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

Emplois

Pour le volet *projets*, ce sont les entreprises bénéficiant du programme FAIRE (7 333 emplois), du volet Recherche et développement (5 673) du programme Financement PME ainsi que du Programme des immigrants investisseurs (3 828) qui ont mobilisé le plus grand nombre de travailleurs pour la réalisation de leurs projets.

Quant au volet *portefeuille*, outre le programme FAIRE (132 604 emplois), ce sont le Programme des immigrants investisseurs (34 871) ainsi que les volets Investissement (25 366) et Exportation (21 348) du programme Financement PME qui ont eu le plus d'impact sur l'emploi au Québec.

Emplois ⁽¹⁾ par programme ou volet de programme, 2003-2004

Programme ou volet de programme	Reliés aux projets			Reliés au portefeuille		
	Directs	Indirects	Total	Directs	Indirects	Total
Financement complémentaire						
Financement PME						
Production et alliance						
Investissement	539	468	1 007	17 152	8 214	25 366
Regroupement	73	54	127	2 776	845	3 621
Tourisme	39	22	61	635	241	876
Recherche et développement	4 232	1 441	5 673	3 729	1 337	5 066
Exportation	765	252	1 017	14 559	6 789	21 348
Fonds de roulement						
De croissance	35	14	49	1 226	556	1 782
Conjoncturel 1	0	0	0	449	222	671
Conjoncturel 3	35	13	48	4 401	3 179	7 580
De redressement	12	4	16	8 607	2 551	11 158
Mesure d'expérimentation	134	56	190	145	60	205
Programmes spécifiques						
Entrepreneuriat collectif	255	111	366	12 558	3 966	16 524
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale	275	120	395	12 163	1 285	13 448
Déclic PME	156	76	232	1 337	521	1 858
Recyc-Québec	0	0	0	11	8	19
Outils de développement économique						
Biolevier	1 183	437	1 620	143	30	173
Mandats gouvernementaux	0	0	0	10 573	7 897	18 470
FAIRE ⁽²⁾	3 670	3 663	7 333	85 267	47 337	132 604
Immigrants investisseurs	2 263	1 565	3 828	21 668	13 203	34 871
Total ⁽³⁾	13 666	8 296	21 962	167 881	84 605	252 486

Source : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec

(1) Charge de travail, en année-personne, nécessaire à la réalisation des ventes par les entreprises clientes et leurs fournisseurs.

(2) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même les fonds du programme FAIRE.

(3) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme.

Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

Valeur ajoutée

Une entreprise produit une valeur ajoutée lorsqu'elle met en place des éléments d'actif pour mener à bien ses projets ou qu'elle transforme des matières premières, des biens ou des composantes à contenu québécois. La valeur ajoutée se calcule aussi à partir des ventes de l'entreprise et de ses fournisseurs.

Pour le volet *projets*, le programme FAIRE continue de se démarquer avec 503 millions de dollars de valeur ajoutée, ainsi que le volet Recherche et développement du programme Financement PME pour lequel la valeur ajoutée est évaluée à 269 millions de dollars.

Le programme FAIRE se distingue aussi dans le volet *portefeuille*, dont la valeur ajoutée s'élève à 9,2 milliards de dollars.

Valeur ajoutée par programme ou volet de programme, 2003-2004

Programme ou volet de programme	Reliée aux projets (M\$)	Reliée au portefeuille (M\$)	Productivité du portefeuille (valeur ajoutée par emploi) (\$)
Financement complémentaire			
Financement PME			
Production et alliance			
Investissement	64,2	1 415,1	55 789
Regroupement	7,1	165,9	45 827
Tourisme	3,4	47,2	53 913
Recherche et développement	269,3	261,6	51 635
Exportation	51,6	1 120,9	52 508
Fonds de roulement			
De croissance	2,7	130,9	73 476
Conjoncturel 1	0	40,1	59 779
Conjoncturel 3	2,9	448,2	59 131
De redressement	1,4	461,0	41 320
Mesure d'expérimentation	10,2	13,1	63 874
Programmes spécifiques			
Entrepreneuriat collectif	22,4	694,2	42 012
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale	22,1	331,5	24 654
Déclic PME	12,1	93,4	50 280
Recyc-Québec	0	1,5	82 186
Outils de développement économique			
Biolevier	80,6	5,8	33 901
FAIRE ⁽¹⁾	502,9	9 170,5	69 157
Mandats gouvernementaux	0	1 732,9	93 822
Immigrants investisseurs	215,1	2 054,7	58 924
Total ⁽²⁾	1 268,0	15 879,2	62 891

Sources : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec

(1) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même les fonds du programme FAIRE.

(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

Recettes du gouvernement du Québec

Pour ce qui est des retombées en matière de recettes fiscales et parafiscales, le programme FAIRE arrive au premier rang (1 237 M\$), suivi du Programme des immigrants investisseurs (305 M\$) et du volet Investissement (199 M\$) du programme Financement PME.

Recettes du gouvernement du Québec par programme ou volet de programme, 2002-2003

Programme ou volet de programme	Recettes fiscales (M\$)		Recettes parafiscales (M\$)		Total (M\$)
	Reliées aux projets	Reliées au portefeuille	Reliées aux projets	Reliées au portefeuille	
Financement complémentaire					
Financement PME					
Production et alliance					
Investissement	4,2	80,5	5,6	109,1	199,4
Regroupement	0,5	9,8	0,5	12,6	23,4
Tourisme	0,2	3,1	0,4	3,6	7,3
Recherche et développement	18,1	16,8	20,9	20,0	75,8
Exportation	3,0	63,8	3,4	86,2	156,4
Fonds de roulement					
De croissance	0,2	6,8	0,2	8,8	16,0
Conjoncturel 1	0	2,2	0	2,9	5,1
Conjoncturel 3	0,2	24,2	0,2	33,7	58,3
De redressement	0,1	19,9	0,1	34,9	55,0
Mesure d'expérimentation	0,6	0,8	0,6	0,9	2,9
Programmes spécifiques					
Entrepreneuriat collectif	1,5	42,9	1,9	57,1	103,4
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale	1,9	11,6	2,3	19,8	35,6
Déclic PME	0,8	5,4	1,0	7,6	14,8
Recyc-Québec	0	0,1	0	0,1	0,2
Outils de développement économique					
Biolevier	5,3	0,4	6,3	0,5	12,5
Mandats gouvernementaux	0	98,4	0	94,4	192,8
FAIRE ⁽¹⁾	33,4	526,6	40,7	636,7	1 237,4
Immigrants investisseurs	15,1	111,9	22,8	155,3	305,1
Total ⁽²⁾	85,1	900,6	106,9	1 109,3	2 201,9

Sources : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec

(1) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même les fonds du programme FAIRE.

(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

Incidence sur l'économie québécoise

Investissement Québec finance des projets qui peuvent être réalisés à l'extérieur du Québec ou des projets dont l'envergure dépasse le seuil de risque des prêteurs traditionnels.

C'est pour cette raison que la contribution de la Société est loin d'être négligeable pour l'économie du Québec et qu'elle favorise sa croissance. En effet, les entreprises qu'elle appuie contribueront à créer 7 683 nouveaux emplois à temps plein en 2003-2004. Ce nombre correspond à 13 % de la création nette d'emplois dans l'économie en 2003¹⁶. En outre, les projets d'investissements de 5 milliards de dollars soutenus par Investissement Québec représentent 23 % des investissements¹⁷ réalisés au Québec en 2003¹⁸.

En ce qui concerne les entreprises susceptibles de réaliser des projets à l'extérieur du Québec, la Société a mis au point des indicateurs économiques précis, fondés sur les facteurs influant sur les choix de localisation, notamment la proximité du marché et l'origine des actionnaires. On note, au cours de l'exercice, que 48 % des entreprises ont considéré au moins un site d'implantation à l'extérieur du Québec et que 64 % des projets ont été proposés par des sociétés sous contrôle étranger. Les entreprises qui affirment avoir considéré un site autre que le Québec exportent en moyenne 87 % de leur production, comparativement à la moyenne des entreprises qui se situe à 76 %. Rappelons que ces entreprises sont régulièrement courtisées par diverses agences de développement économique dans le monde, ce qui accroît davantage la probabilité de voir leur projet se réaliser à l'extérieur du Québec.

Ces indicateurs économiques ont été utilisés pour soutenir la prise de décision concernant l'autorisation des interventions financières du programme FAIRE. Les entreprises qui ont obtenu un financement dans le cadre de ce programme en 2003-2004 réalisent des ventes actuelles¹⁹ à l'exportation évaluées à 125 millions de dollars sur un total de 141 millions de dollars (89 %). De plus, les entreprises les plus fortement exportatrices²⁰ représentent à elles seules plus de 85 % des emplois actuels. La production de biens destinés à l'exportation constitue une importation d'emplois qui se traduit par une réduction du chômage et qui crée un gain net pour l'économie du Québec.

D'autre part, l'économie québécoise a progressé à un rythme plus élevé que celui de l'Ontario au cours de la dernière année. En effet, le PIB ontarien a enregistré une croissance de 1,3 % tandis que celui du Québec a augmenté de 1,6 %.

16 Source : Institut de la statistique du Québec (18 mai 2004)

17 Investissements non résidentiels des entreprises.

18 Source : Institut de la statistique du Québec (14 et 18 mai 2004)

19 Cette donnée comprend uniquement les ventes à l'exportation des entreprises déjà établies au Québec et ce, pour l'année précédant le début du projet d'investissement. Les ventes actuelles constituent donc une estimation conservatrice des ventes futures à l'exportation une fois les projets réalisés.

20 On considère fortement exportatrice une entreprise dont les ventes hors Québec sont supérieures ou égales à 70 % de ses ventes totales.

Régie d'entreprise et structure organisationnelle	42
Conseils d'administration	42
Organigramme	44
Comités	45
Ressources humaines	46
Effectif	46
Formation et perfectionnement	46
Assiduité	46
Taux de roulement	47
Méthode d'évaluation du rendement	47
Convention collective du personnel	
technique et administratif	47
Instruments de gestion	48
Plan d'affaires triennal	48
Plan d'action	48
Suivi des activités	48
Gestion des risques financiers et opérationnels	49
Risque de crédit	49
Risque de marché	49
Risque d'illiquidité	49
Risque opérationnel	49

« En augmentant notre fonds de roulement, Investissement Québec nous a donné les moyens de répondre à la demande d'un nouveau segment de marché. »

Jean-Phillip Albert, président, Biscuits Rondeau

Régie d'entreprise et structure organisationnelle

Conseils d'administration

Investissement Québec

Composé de neuf membres nommés par le gouvernement, dont le président-directeur général de la Société, le conseil d'administration d'Investissement Québec compte des représentants des milieux des affaires, de la coopération, des syndicats et du gouvernement. Son rôle consiste à veiller à la bonne marche d'Investissement Québec dans le meilleur intérêt de ses clients, de son personnel, de ses partenaires et du gouvernement, en s'appuyant sur des principes de saine gestion et de régie d'entreprise, et avec l'aide d'outils conçus en collaboration avec la direction, dont :

- le plan d'affaires triennal, précisant les orientations et les objectifs généraux;
- le plan d'action comprenant les objectifs annuels et les stratégies de la Société;
- la politique de communication;
- les tableaux de bord périodiques ainsi que les états financiers présentant l'évolution des résultats par rapport aux objectifs fixés;
- le rapport annuel, avec lequel la Société s'acquitte de son obligation de rendre des comptes et mesure sa performance.

Le Conseil est notamment assisté dans ses fonctions par un comité de vérification et des ressources humaines veillant à la qualité de l'information financière, des contrôles internes et de la gestion des ressources humaines. De plus, deux comités d'éthique, dont les membres sont nommés par le Conseil, ont la responsabilité d'examiner toute question se rapportant à l'interprétation et à l'application du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés d'Investissement Québec et de ses filiales et du Code de déontologie du conseil d'administration d'Investissement Québec, et d'en faire rapport au Conseil.

Par ailleurs, le conseil d'administration établit, avec l'aide de la direction, les principes de gouvernance entre Investissement Québec et ses filiales, dont la principale est IQ Immigrants Investisseurs inc.

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Constitué de représentants d'Investissement Québec, du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et du ministère des Finances, le conseil d'administration d'IQ Immigrants Investisseurs inc. voit à l'efficacité des affaires de cette filiale. La mission de celle-ci est de recevoir et de gérer les capitaux provenant d'immigrants investisseurs, ainsi que d'administrer un programme d'aide financière à même les revenus de placements, en partenariat avec des intermédiaires financiers.

Membres du conseil d'administration d'Investissement Québec

Léopold Beaulieu

Président-directeur général de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des Syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi
Président du Comité aviseur en économie sociale
Président du Comité de vérification et des ressources humaines

M^e Éric Bédard

Associé principal, Fasken Martineau DuMoulin
Président du Comité d'éthique et de déontologie des employés d'Investissement Québec et de ses filiales
Membre du Comité d'éthique des administrateurs d'Investissement Québec

Michel Boivin

Sous-ministre, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Georges Felli

Sous-ministre associé à l'Économie, ministère du Développement économique et régional et de la Recherche

Jean Houde

Président-directeur général d'Investissement Québec
Président du Conseil d'Investissement Québec
Président du Comité d'éthique des administrateurs d'Investissement Québec
Membre du Comité d'éthique et de déontologie des employés d'Investissement Québec et de ses filiales

Marcel Leblanc

Sous-ministre, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

André Monette

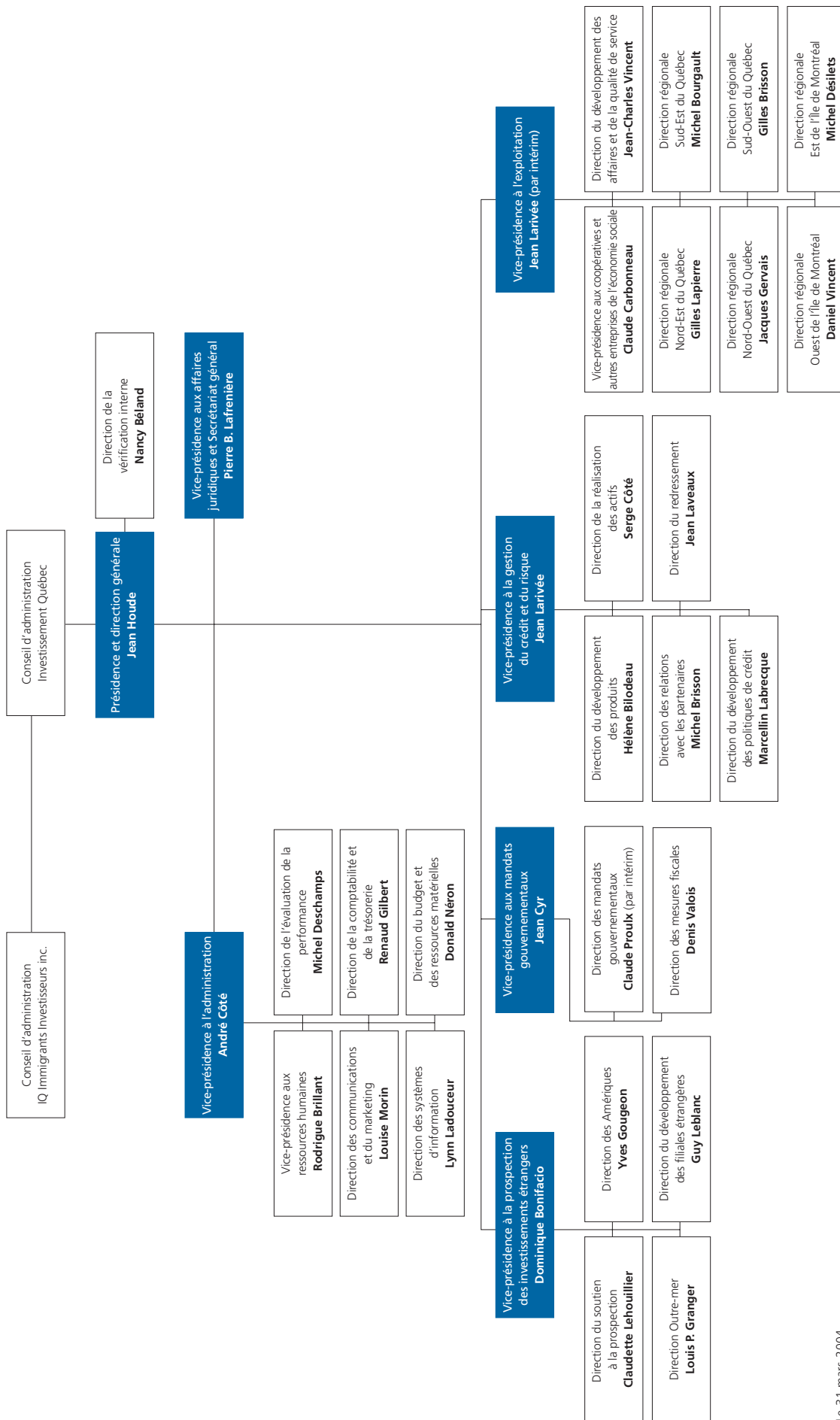
Président de Gestion André Monette inc.
Membre du Comité de vérification et des ressources humaines
Membre du Comité d'éthique des administrateurs d'Investissement Québec

René Roy

Secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Secrétaire du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ
Membre du Comité de vérification et des ressources humaines

Rosemonde Sayegh-Mandeville

Présidente et chef de la direction scientifique de Biophagepharma



Comités

Comité d'éthique et de déontologie des employés d'Investissement Québec et de ses filiales

Ce comité est composé de quatre membres nommés par le conseil d'administration d'Investissement Québec : M^e Éric Bédard, président du comité et administrateur d'Investissement Québec, Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec; André Côté, vice-président à l'administration, et M^e Pierre B. Lafrenière, secrétaire général et vice-président aux affaires juridiques.

Ce comité a tenu une réunion au cours du présent exercice; les membres du comité n'ont pas décelé de problème d'éthique durant cette période. Le code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés a été publié dans le rapport annuel 2002-2003 de la Société, et aucune modification n'y a été apportée depuis.

Comité d'éthique des administrateurs d'Investissement Québec

Présidé par Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec, ce comité comprend trois membres désignés par le conseil d'administration de la Société. Outre Jean Houde, André Monette, administrateur d'Investissement Québec, et M^e Éric Bédard, administrateur d'Investissement Québec, font partie de ce comité.

Comité de direction

Le Comité de direction est composé de six membres : Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec, André Côté, vice-président à l'administration, M^e Pierre B. Lafrenière, secrétaire général et vice-président aux affaires juridiques, Jean Larivée, vice-président à la gestion du crédit et du risque et vice-président à l'exploitation par intérim, Dominique Bonifacio, vice-président à la prospection des investissements étrangers, et Jean Cyr, vice-président aux mandats gouvernementaux.

Comité de crédit

Lors de la séance du 23 mars 2004, le conseil d'administration a créé un comité de crédit dont le mandat a débuté le 1^{er} avril 2004.

Ressources humaines

Effectif

Au cours de l'exercice, l'effectif de la Société est passé de 378 à 367 personnes, soit une diminution de 3 %. Plus de la moitié de cette baisse s'explique par des départs à la retraite. Investissement Québec en outre a accueilli 8 stagiaires de niveau universitaire.

Évolution de l'effectif ⁽¹⁾

Catégorie d'emplois	31 mars 2004	31 mars 2003
Gestionnaires	35	36
Professionnels et professionnelles	181	189
Juristes	10	8
Techniciens et techniciennes	60	59
Personnel de bureau	81	86
Total	367	378

(1) Comprend uniquement le personnel régulier.

Formation et perfectionnement

La Société est dotée d'un plan de développement des compétences pour chacun et chacune de ses employés, lequel est fondé sur les sept axes suivants : l'expertise, la gestion, la formation académique, les langues étrangères, l'informatique et la bureautique, le développement individuel et la culture d'entreprise. La Société a consacré 3,4 % de sa masse salariale à la formation et au perfectionnement de son personnel comparativement à 4,3 % l'an dernier. Cette baisse s'explique principalement par la stabilité de l'effectif qui, contrairement aux années précédentes, n'a pas augmenté. De plus, la formation interne offerte a été limitée en raison de l'absence de nouveaux produits financiers. Investissement Québec poursuit ses efforts en matière de développement de son personnel en vue d'améliorer son service à la clientèle et prévoit plusieurs projets novateurs pour l'avenir.

Assiduité

Au cours de l'exercice 2003-2004, le nombre d'absences pour des raisons telles que la maladie et les obligations personnelles ou familiales s'est élevé à 7,2 jours par personne, ce qui représente un taux d'absentéisme de 2,8 %. Ce taux est stable par rapport à celui du dernier exercice financier.

Rappelons que le taux d'absentéisme d'Investissement Québec est inférieur de 32 % au taux d'absentéisme moyen au Québec (2003).

Assiduité

	Investissement Québec		Québec ⁽³⁾
	2003-2004	2002-2003	2003
Jours perdus par travailleur et par travailleuse ⁽¹⁾	7,2	6,5	10,6
Taux d'absentéisme ⁽²⁾	2,8 %	2,5 %	4,1 %

(1) En jours ouvrables. La méthode de calcul utilisée a été ajustée de sorte que les données sur l'absentéisme pour 2002-2003 ont été modifiées.

(2) On obtient le taux d'absentéisme en divisant le nombre de jours perdus par travailleur et par travailleuse dans l'année par 260 jours.

(3) Source : Statistique Canada, CANSIM II, tableau 279-0029, données pour l'année 2003.

Taux de roulement

Le taux de roulement de la Société s'établit à 6,6 %, soit 25 départs en 2003-2004, comparativement à 7 %, soit 26 départs en 2002-2003.

Méthode d'évaluation du rendement

La méthode d'évaluation du rendement exige que tous les membres du personnel de la Société, quelle que soit leur fonction, soient soumis à une évaluation périodique selon des objectifs de rendement. Une politique de rémunération incitative est liée à cette méthode, stipulant que toute progression salariale est fonction de la réalisation et du dépassement de ces objectifs.

Convention collective du personnel technique et administratif

Les représentants d'Investissement Québec et du Syndicat de la fonction publique du Québec ont signé une convention collective d'une durée de 5 ans. Cette convention collective vise le personnel technique et administratif et prend fin le 31 mars 2007.

Instruments de gestion

Plan d'affaires triennal

La Société a réalisé son plan d'affaires triennal 2002-2005, approuvé par le gouvernement en novembre 2002. Au 31 mars 2004, son plan d'affaires 2004-2007 était en cours d'approbation. Ce plan définit les stratégies, les moyens d'action, les objectifs de performance de même que la contribution du gouvernement au financement des activités de la Société.

Plan d'action

Pour réaliser son plan d'affaires triennal, la Société établit annuellement un plan d'action indiquant les activités récurrentes et les activités de développement sélectionnées en fonction de ses stratégies. Le plan d'action 2003-2004 a été communiqué aux employés de la Société par les gestionnaires et le plan d'action 2004-2005 était en cours d'élaboration au 31 mars 2004.

Suivi des activités

Afin de suivre ses activités, ses résultats et ses engagements financiers et de soutenir ses décisions, la Société dispose de différents outils, dont un tableau de bord. Ce tableau comprend les objectifs fixés en début d'année en matière d'investissement, de création d'emplois et de promotion du Québec et indique leur degré de réalisation.

Chaque trimestre, une version complète du tableau de bord est remise au comité de direction présentant des données détaillées sur tous les programmes administrés par la Société, y compris sur la satisfaction de la clientèle, les délais de traitement des dossiers, les activités de promotion et de communication, la gestion des ressources humaines, budgétaires et matérielles, et les résultats financiers trimestriels.

D'autres outils de suivi sont également utilisés, tels des rapports mensuels à l'intention des gestionnaires des dossiers de financement. Ces derniers disposent également d'indicateurs de gestion interactifs, qui leur permettent d'effectuer un suivi détaillé et hebdomadaire de leurs dossiers. Par ailleurs, le comité de direction utilise un tableau de suivi de ses actions.

Enfin, les membres du personnel peuvent consulter le tableau de bord dans le site intranet de la Société.

Gestion des risques financiers et opérationnels

La Société dispose de plusieurs instruments pour gérer les risques auxquels elle est exposée de par la nature de ses activités, notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et les risques opérationnels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement associé aux pertes que la Société pourrait subir en raison de la qualité du crédit de ses clients. En cette matière, elle dispose de moyens favorisant une prise de décision éclairée lors de l'analyse et de l'autorisation d'une intervention financière. Un suivi systématique des interventions financières est effectué, y compris l'obtention et l'analyse des états financiers annuels de l'entreprise, la production annuelle d'un rapport sur l'évolution de celle-ci, une révision trimestrielle de la catégorie de risque afin de déterminer la provision pour pertes et, dans le cas des comptes en difficulté, une mise à jour de la valeur des sûretés. Par ailleurs, la Société a récemment mis à jour son système de classification des entreprises, en y ajoutant deux catégories de risque. Cet ajout améliore l'évaluation initiale du risque, permet un meilleur appariement de la rémunération avec le niveau de risque, facilite le suivi de l'évolution des interventions financières et permet de mieux surveiller les entreprises en difficulté.

Risque de marché

Le risque de marché, selon les activités de la Société, découle essentiellement des fluctuations des taux d'intérêt. À cet égard, la Société vise le meilleur appariement possible des échéances de taux des éléments d'actif et de passif. Ainsi, la plus grande partie de son portefeuille de prêts à taux variables hebdomadaires ou mensuels est financée par des emprunts d'une durée d'environ un mois. La Société complète l'appariement à l'aide de produits dérivés. Ce mode d'opération est encadré par une politique de gestion du risque de taux d'intérêt.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est associé aux difficultés que pourrait avoir la Société à obtenir des capitaux à coût raisonnable en raison de la volatilité des marchés. La gestion de ce risque est encadrée par la politique globale de financement. La Société maintient une diversité de ses sources de financement et elle dispose d'un programme d'emprunts, tant à court terme qu'à long terme, auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. De plus, des ententes d'emprunts à court terme ont été conclues avec des institutions financières. Les montants autorisés en vertu de ces programmes et de ces ententes sont suffisants pour parer aux imprévus.

Risque opérationnel

Il s'agit du risque que la Société subisse une perte en raison d'une insuffisance ou de la défaillance des systèmes et des processus ou d'une erreur humaine. Pour gérer ce risque, la Société dispose de plusieurs moyens, dont l'établissement et le suivi de procédures en matière de processus d'information, d'interventions financières et de gestion des ressources humaines. Plus particulièrement, ces mesures touchent :

- la délégation de pouvoir et la séparation des tâches;
- la production rapide d'une information de gestion fiable, tels les tableaux de bord;
- la sécurité physique et logique des systèmes et des données informatiques;
- le processus de planification de la reprise des activités;
- la compétence et la formation du personnel;
- les couvertures d'assurances et la protection appropriées des biens matériels et des locaux.

Information financière

5

Revue de l'activité financière par la direction	53
Commentaires généraux	53
Bilan	54
État des résultats	55
État des flux de trésorerie	55
États financiers	56
Déclaration de responsabilité à l'égard des renseignements financiers	56
Rapport du vérificateur	57
Bilan consolidé	58
États consolidés des résultats et de l'excédent	59
État consolidé des flux de trésorerie	60
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	61

«Investissement Québec nous a permis de mettre en œuvre nos projets d'exportation, nous amenant à devenir un joueur important dans notre domaine.»

André Tessier, vice-président, production
René Couture, président
Robert Bérubé, directeur général
Industrie Bodco

Revue de l'activité financière par la direction

Commentaires généraux

Les états financiers consolidés de la Société regroupent les états financiers de ses filiales en propriété exclusive, soit La Financière du Québec, IQ Immigrants Investisseurs inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc. et 9109-3294 Québec inc. Ces états comprennent le bilan consolidé, les états consolidés des résultats et de l'excédent, l'état consolidé des flux de trésorerie et les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

La croissance de la valeur nette du portefeuille d'interventions financières de la Société s'est poursuivie au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004. Le portefeuille a augmenté de 33 %, pour passer de 1,8 milliard au 31 mars 2003 à 2,4 milliards de dollars au 31 mars 2004.

Ce portefeuille est composé de prêts, d'actions, de parts et de garanties. Les prêts, les actions et les parts sont inscrits à l'actif du bilan de la Société. Quant aux garanties, elles ne figurent pas au bilan, compte tenu du fait qu'elles ne sont ni un élément d'actif ni un élément de passif. Cependant, elles sont présentées à titre d'instruments financiers hors bilan et totalisent les sommes que la Société pourrait être appelée à payer en cas de défaut de paiement des entreprises.

Les interventions financières composant le portefeuille de la Société se subdivisent en trois grandes catégories, soit les interventions dont les pertes sont assumées par le gouvernement du Québec, les interventions dont les pertes sont assumées à parts égales par le gouvernement et par la Société et les interventions dont les pertes sont assumées entièrement par la Société. La partie du portefeuille dont les pertes sont assumées par le gouvernement et la partie dont les pertes sont assumées par la Société sont présentées distinctement dans les notes complémentaires aux états financiers.

Bilan

L'actif total au 31 mars 2004 s'établit à 2,85 milliards de dollars, une hausse de 57 % par rapport à l'actif total au 31 mars 2003. Cette augmentation provient principalement d'une hausse considérable des placements d'IQ Immigrants Investisseurs inc., qui sont passés de 438,0 millions au 31 mars 2003 à 1,01 milliard de dollars au 31 mars 2004, et d'une augmentation importante des actions en raison d'un investissement de 260 millions de dollars dans une entreprise.

Par ailleurs, le solde des garanties s'est accru substantiellement, passant de 883,8 millions pour l'exercice précédent à 1,26 milliard de dollars.

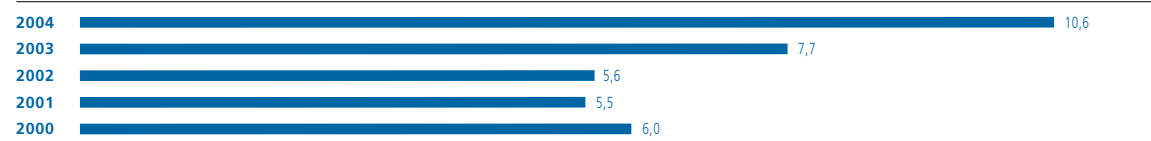
La provision cumulée pour pertes a atteint 646,1 millions de dollars au 31 mars 2004. Exprimée en pourcentage du solde du portefeuille d'interventions financières de la Société, elle est relativement stable depuis les cinq dernières années, comme le démontre le tableau ci-dessous :

Provision cumulée pour pertes en % du portefeuille



Le ratio emprunts/capitaux propres, soit le rapport du total des emprunts à court et à long terme sur l'avoir de la Société, a évolué comme suit :

Ratio emprunts / capitaux propres



Par ailleurs, le ratio capitaux propres sur la valeur nette du portefeuille d'interventions financières dont les pertes sont assumées par la Société est passé de 0,65 au 31 mars 2003 à 0,85 au 31 mars 2004, démontrant la saine capitalisation de la Société en ce qui a trait aux risques dont elle assume les pertes.

État des résultats

La Société a réalisé un revenu net de 41,3 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, par rapport à 22,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêt en raison des déboursements importants de prêts, d'une augmentation des intérêts sur les placements d'IQ Immigrants Investisseurs inc. et d'une diminution considérable de la dépense de provision pour pertes relative aux interventions financières dont les pertes sont assumées par la Société. Pour les mêmes raisons, le revenu net excède largement les prévisions du plan d'affaires 2002-2005 de la Société.

Par ailleurs, la dépense totale de provision pour pertes s'élève à 273 millions de dollars, soit 10,3 % du portefeuille d'interventions financières moyen, comparativement à 141,3 millions de dollars, soit 6,9 % du portefeuille d'interventions financières moyen de l'exercice 2002-2003. La dépense de provision pour pertes assumée par la Société, quant à elle, s'établit à 7,6 millions de dollars (2,4 % du portefeuille moyen), par rapport à 15,8 millions (5,4 % du portefeuille moyen) en 2002-2003. La Société anticipait une dépense à ce titre de 22,8 millions de dollars dans son plan d'affaires; toutefois, la situation financière des entreprises clientes a été meilleure que prévu.

Les frais d'exploitation et d'administration se sont élevés à 40,6 millions de dollars. Exprimés en pourcentage du solde moyen du portefeuille d'interventions financières, ils ont évolué comme suit :

Frais d'exploitation et d'administration en % du portefeuille moyen



La Société a réussi à maintenir la contribution du gouvernement du Québec au titre des frais d'exploitation et d'administration. Ainsi, la croissance de ses dépenses a été financée à même ses revenus d'exploitation, ce qui a permis de faire passer le pourcentage des frais d'exploitation et d'administration qu'elle finance de 2 % en 1998-1999 à 35 % en 2003-2004, comme l'indique le tableau suivant :

Taux d'autofinancement des frais d'exploitation et d'administration



État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont atteint 15,7 millions de dollars. Quant aux sorties de fonds découlant des activités d'investissement, elles se sont établies à 956 millions de dollars pour le présent exercice, en raison de l'augmentation du solde des placements, des actions et des prêts. Pour les mêmes raisons, les flux de trésorerie liés aux activités de financement se sont élevés à 967 millions de dollars.

États financiers

Déclaration de responsabilité à l'égard des renseignements financiers

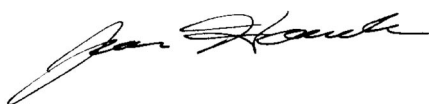
L'établissement et la présentation des états financiers consolidés d'Investissement Québec et des autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

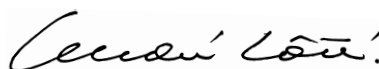
Tous les renseignements financiers figurant dans le rapport annuel concordent avec l'information contenue dans les états financiers.

Le système comptable de la Société ainsi que les contrôles internes et les procédés sont conçus de façon à assurer la fiabilité des données financières et, dans une mesure raisonnable, la protection des biens contre toute perte ou utilisation non autorisée.

Le conseil d'administration, qui surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et des ressources humaines. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Par ailleurs, le comité de vérification et des ressources humaines reçoit rapidement les rapports de vérification relatifs à l'optimisation des ressources et au respect des lois et règlements, notamment la *Loi sur l'administration financière*.



Jean Houde
Président-directeur général



André Côté
Vice-président à l'administration

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Investissement Québec au 31 mars 2004 et les états consolidés des résultats et de l'excédent ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, FCA

Québec, le 31 mai 2004

Bilan consolidé

Au 31 mars (en milliers de dollars)

Actif	2004	2003
Encaisse	2 469	–
Placements temporaires (note 3)	28 438	73 625
Placements (note 4)	1 014 928	438 024
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 5 et 9)	801 978	825 344
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 6 et 9)	342 722	65 873
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 7 et 9)	21 276	21 191
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 9)	562 751	345 328
Immobilisations (note 10)	3 121	4 470
Autres éléments d'actif (note 11)	71 733	46 812
Total de l'actif	2 849 416	1 820 667

Passif et avoir

Passif

Découvert bancaire	–	899
Emprunts à court terme (note 12)	370 900	399 600
Emprunts à long terme (note 13)	2 003 146	1 004 351
Intérêts échus et courus sur les emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec	12 267	5 369
Provision cumulée pour pertes sur garanties (notes 8 et 9)	219 657	205 044
Autres éléments de passif (note 14)	20 170	23 446
	2 626 140	1 638 709

Avoir

Avoir initial	32 944	32 944
Excédent	190 332	149 014
	223 276	181 958
Total du passif et de l'avoir	2 849 416	1 820 667

Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 8 et 9)	1 260 404	883 754
--	------------------	----------------

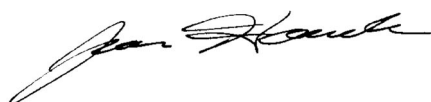
Engagements (note 25)

Éventualités (note 28)

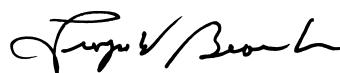
Événement postérieur à la date du bilan (note 29)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Jean Houde
Président du conseil d'administration



Léopold Beaulieu
Administrateur

États consolidés des résultats et de l'excédent

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts (note 15)	98 699	63 903
Primes au risque		
Options d'achat d'actions	4 150	5 288
Autres	3 055	2 412
Honoraires de garantie	12 525	11 360
Commissions d'engagement	7 666	7 722
Gain sur disposition d'actions	508	222
Gain sur disposition de placements	504	–
Quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite	417	266
Autres revenus	2 605	1 113
	130 129	92 286
Frais d'intérêt (note 16)	(36 951)	(26 119)
Honoraires d'intermédiaires financiers	(17 747)	(10 435)
Revenu net avant la provision pour pertes et les éléments suivants	75 431	55 732
Provision pour pertes (note 9)	(273 023)	(141 277)
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 9)	265 415	125 450
Revenu net avant les éléments suivants	67 823	39 905
Contributions financières (note 17)	(56 137)	(79 634)
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec (note 17)	45 382	77 271
Frais d'exploitation et d'administration (note 18)	(40 589)	(41 523)
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	26 811	27 585
Autres dépenses (note 19)	(1 972)	(960)
Revenu net	41 318	22 644
Excédent au début	149 014	126 370
Excédent à la fin	190 332	149 014

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenu net	41 318	22 644
Ajustements pour :		
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme	460	199
Amortissement de l'escompte et de la prime sur les emprunts à long terme	(1 109)	(994)
Amortissement des primes et des escomptes sur les placements	(30 373)	(15 112)
Amortissement des honoraires d'intermédiaires financiers reportés	9 876	4 275
Gain sur disposition d'actions	(508)	(222)
Gain sur disposition de placements	(504)	–
Virement de revenus reportés	(192)	(192)
Provision pour pertes	273 023	141 277
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	(265 415)	(125 450)
Amortissement des immobilisations	1 921	2 218
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	20	38
	28 517	28 681
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation (note 20)	(12 865)	(27 217)
	15 652	1 464
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition	69 083	(69 083)
Acquisition de placements	(576 571)	(267 941)
Disposition de placements	30 524	–
Augmentation nette des prêts	(146 283)	(195 439)
Diminution (augmentation) nette des actions	(300 076)	16 080
Augmentation nette des parts	(236)	(82)
Acquisition d'immobilisations	(572)	(910)
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	(31 362)	(24 642)
	(955 493)	(542 017)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) nette des emprunts à court terme	(28 700)	44 500
Emprunts à long terme	1 140 820	674 089
Remboursement des emprunts à long terme	(140 916)	(205 982)
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés	(4 099)	(1 716)
	967 105	510 891
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	27 264	(29 662)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	3 643	33 305
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	30 907	3 643
Espèces et quasi-espèces		
Encaisse	2 469	–
Placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois	28 438	4 542
Découvert bancaire	–	(899)
	30 907	3 643
Information supplémentaire		
Intérêts payés	30 156	30 740

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 mars 2004 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Investissement Québec est une personne morale de droit public constituée et régie par la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* (L.R.Q., c. I-16.1) et, à ce titre, n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois. Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement. Elle cherche à la fois à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Elle fait, auprès de ces derniers, la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant, notamment, la recherche et le développement ainsi que l'exportation. Elle cherche également à conserver les investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec. Elle peut aussi fournir à une entreprise, à un ministère, à un organisme du gouvernement ou à une société d'État des services techniques, notamment en matière d'analyse financière, de montage financier et de gestion de portefeuille. Investissement Québec administre tout programme d'aide financière en matière d'investissement élaboré par le gouvernement. De plus, la Société administre la *Loi sur les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise* (L.R.Q., c. S-29.1). La Société exécute également tout mandat que lui confie le gouvernement en vertu de l'article 28 de sa loi constitutive.

La Financière du Québec, filiale à part entière d'Investissement Québec, a pour objet de soutenir par ses interventions financières les entreprises québécoises ou celles qui s'établissent au Québec, principalement en leur octroyant des prêts ou en garantissant les engagements financiers qu'elles contractent auprès des institutions financières. Elle administre aussi les programmes d'aide financière découlant de la *Loi sur l'aide au développement des coopératives et des personnes morales sans but lucratif* (L.R.Q., c. A-12.1).

L'article 46 de la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* édicte que la Société mère établit un plan d'affaires, qui inclut les activités de ses filiales, selon la forme, la teneur et la périodicité fixées par le gouvernement du Québec. Ce plan a été approuvé le 6 novembre 2002 (décret numéro 1296-2002) et prend fin le 31 mars 2005. Le plan prévoit notamment que le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant la plupart des contributions financières et les pertes sur certaines interventions financières, selon les modalités prévues dans les programmes ou les décrets les instituant, en lui versant une contribution au titre d'intérêt sur certaines interventions financières dont il rembourse les pertes et en lui versant des honoraires.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. À ce titre, la direction est tenue de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur les montants et les autres éléments d'information présentés dans les états financiers.

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers d'Investissement Québec et ceux de ses filiales, lesquelles sont toutes en propriété exclusive, soit La Financière du Québec, IQ Immigrants Investisseurs inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc. et 9109-3294 Québec inc.

Espèces et quasi-espèces

La Société présente, dans les espèces et quasi-espèces, l'encaisse, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ainsi que le découvert bancaire.

Placements

Les billets à recevoir du gouvernement du Québec sont comptabilisés au coût et les escomptes à l'achat sont virés aux résultats selon la méthode de l'intérêt réel jusqu'à leur échéance.

Le placement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés au coût et, le cas échéant, les escomptes et les primes à l'achat sont virés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à leur date d'échéance.

Prêts, actions et parts

Les prêts, y compris les intérêts courus à recevoir, ainsi que les actions et les parts sont comptabilisés au coût. Lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que le recouvrement total (capital et intérêts) d'un prêt n'est pas raisonnablement assuré, celui-ci est considéré comme un prêt douteux. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés à la provision pour pertes.

Lorsqu'un prêt dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec devient douteux et que les intérêts en souffrance sur le prêt excèdent trois mois, la constatation des intérêts cesse. Les intérêts encaissés sur ces prêts sont inscrits à titre de recouvrement jusqu'à concurrence du montant radié ou provisionné, puis comme revenu d'intérêt par la suite.

Les biens saisis sont présentés à titre de prêts douteux et sont inscrits à la juste valeur au moment de la saisie. L'augmentation ou la réduction de la valeur comptable est alors constatée. Toute réduction subséquente est imputée à la provision pour pertes.

La valeur comptable des prêts dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec, restructurés en prêts à taux d'intérêt réduit, en prêts sans intérêt ou en actions privilégiées est ramenée à la valeur actualisée des flux monétaires nets à recevoir en vertu des nouvelles dispositions, au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. La réduction de la valeur comptable résultant de la restructuration est imputée à la provision pour pertes. L'augmentation de la valeur actualisée, attribuable au passage du temps, est comptabilisée à titre de revenu d'intérêt.

Les actions ordinaires provenant de prêts restructurés dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec sont comptabilisées selon la valeur comptable de celles-ci immédiatement après la restructuration. La différence entre la valeur comptable du prêt avant la restructuration et celle des actions est imputée à la provision pour pertes. Toute diminution subséquente de la valeur comptable des actions est aussi imputée à la provision pour pertes. Toute augmentation subséquente n'est constatée que lors de la vente des actions, à titre de gain sur disposition d'actions de l'exercice alors en cours.

Garanties

Les garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, sont un instrument financier hors bilan.

Les réclamations de garanties sont comptabilisées lorsque la Société en a autorisé le déboursement. Les débours sont alors appliqués en réduction du solde des garanties et de la provision cumulée pour pertes sur garanties.

Lorsque la Société considère que des recouvrements sont raisonnablement assurés, le débours est comptabilisé à titre d'actif selon les conventions comptables applicables, selon le cas, aux prêts, actions ou parts.

Provision cumulée pour pertes

La provision cumulée pour pertes sur prêts, actions et parts est présentée au bilan de la Société en réduction de la valeur de ces actifs. La provision cumulée pour pertes sur les garanties est inscrite au passif du bilan. Ces provisions représentent, selon la Société, l'estimation la plus précise possible des montants prévisibles de pertes sur les interventions financières faisant partie de son portefeuille.

À l'exception des entreprises bénéficiant des programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises et des programmes d'actions d'une classe particulière, les sociétés clientes sont classées en cinq catégories de risque définies par des critères de solvabilité et de crédit; la catégorisation des entreprises est mise à jour de façon périodique.

Une de ces catégories comprend les clients insolvables. Une autre inclut les entreprises dont l'insolvabilité à court terme semble probable. Tous les prêts douteux se retrouvent dans l'une ou l'autre de ces catégories. La provision pour pertes sur les interventions financières comprises dans ces deux catégories correspond au solde de l'intervention, diminué de la valeur de réalisation estimative des sûretés, auquel est appliqué un pourcentage d'ajustement découlant de l'historique de recouvrement à l'égard des entreprises faisant partie de ces catégories. Lorsqu'une entreprise classée dans l'une ou l'autre de ces catégories est en liquidation, qu'elle a cessé tout remboursement à la Société et que son redressement est improbable, une radiation est alors effectuée.

Les trois autres catégories de risque englobent les entreprises dont la situation financière correspond à celle de la clientèle cible de la Société. Pour chacune de ces catégories, une provision de groupe est calculée par l'application d'un taux de provision au solde des interventions financières. Le taux de provision de chaque catégorie découle d'une analyse statistique à l'égard du nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un déclassement de catégorie et de l'importance des pertes constatées ou devenues probables au cours des trois derniers exercices.

Les entreprises pour lesquelles les interventions financières affichent un solde cumulatif exceptionnellement élevé ou présentent des caractéristiques particulières, font l'objet d'une analyse spécifique de la provision pour pertes, peu importe leur catégorie de risque.

Pour les programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises, une provision globale est calculée. Cette provision correspond au montant des garanties autorisées auquel est appliqué un taux basé sur l'expérience, diminué des débours de garantie dans ces programmes.

Certains prêts peuvent faire l'objet d'une exonération de remboursement selon des conditions prévues au contrat de prêt. La provision pour pertes sur ces prêts intègre les risques d'insolvabilité décrits précédemment et les risques inhérents au contrat de prêt.

Les actions d'une classe particulière sont des actions non participantes, sans dividende et sans date de rachat prévue. Ces actions font l'objet d'une analyse spécifique de la provision pour pertes.

À recevoir du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant la majorité des contributions financières et les pertes sur certaines interventions financières, en lui versant une contribution au titre d'intérêts sur certaines interventions financières et en lui versant des honoraires. Le solde à recevoir de ces contributions figure au poste « Autres éléments d'actif ».

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties à compter de leur mise en service, en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Logiciels et matériel informatique	33 ¹ / ₃ %
Développement informatique	20 %
Mobilier de bureau	10 %
Améliorations locatives	10 %

Frais d'émission, escomptes et primes sur les emprunts à long terme

Les frais d'émission, les escomptes et les primes sur les emprunts à long terme sont reportés et sont amortis sur la durée de l'emprunt concerné, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés sont inclus dans les autres éléments d'actif. Les escomptes et les primes reportés sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts auxquels ils sont associés.

Terrains détenus pour des fins de décontamination

Les terrains sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût englobe les frais relatifs aux travaux de décontamination et d'assainissement.

Revenus reportés

La contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition de certaines immobilisations est reportée et virée aux résultats selon la même méthode et aux mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations.

Primes au risque

Au moment de l'autorisation d'une intervention financière, la Société exige généralement de l'entreprise cliente une prime pour tenir compte du risque. La prime sous forme d'option d'achat d'actions est comptabilisée au moment où il y a entente avec le client quant au montant exact et quant à la date de paiement de cette prime. La prime sous forme de participation aux bénéfices est encaissable et comptabilisée au plus tard six mois après la fin de l'exercice financier de l'entreprise. La prime forfaitaire est comptabilisée au moment où elle devient exigible selon le contrat.

Les gains sur disposition d'actions acquises à la suite de l'exercice d'une option sont présentés sous la rubrique « Primes au risque – options d'achat d'actions » de l'état des résultats de la Société.

Contributions financières

Les contributions financières sont constituées de contributions financières non remboursables et de contributions financières à remboursement conditionnel.

Les contributions financières sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel la Société en a autorisé le déboursement. La Société juge alors acquise la contribution correspondante du gouvernement du Québec pour les contributions financières que celui-ci assume et celle-ci est comptabilisée au cours de ce même exercice.

Les recouvrements ultérieurs de contributions financières à remboursement conditionnel sont inscrits dans les résultats de l'exercice alors en cours. Le remboursement au gouvernement du Québec qui s'applique est également inscrit dans les résultats de l'exercice alors en cours.

Honoraires d'intermédiaires financiers

La Société verse, par l'entremise d'une de ses filiales, des honoraires à des intermédiaires financiers pour le démarchage d'un immigrant investisseur, pour la recherche d'une entreprise à recommander pour l'octroi d'une contribution financière non remboursable ainsi que pour la fermeture du dossier de l'immigrant investisseur.

Les honoraires relatifs au démarchage d'un immigrant investisseur et les honoraires relatifs à la recherche d'une entreprise à recommander sont comptabilisés lors de l'acceptation de l'intervention financière par l'entreprise. Les honoraires relatifs au démarchage d'un immigrant investisseur sont reportés et virés aux résultats sur une période correspondant à la durée des placements, soit cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les honoraires relatifs à la fermeture du dossier de l'immigrant investisseur sont comptabilisés à la date de fermeture du dossier.

Instruments financiers dérivés

La Société détient des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt découlant des positions figurant au bilan. Ces instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou les pertes qui en résultent sont portés aux résultats, à titre d'ajustement aux frais d'intérêt. Les instruments financiers dérivés non échus sont présentés sous les rubriques « Autres éléments d'actif » et « Autres éléments de passif ».

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires et les garanties exprimées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et dépenses libellés en devises étrangères sont, pour leur part, convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Régimes de retraite

La Société cotise à des régimes de retraite gouvernementaux interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, ces cotisations sont comptabilisées selon les normes comptables relatives aux régimes à cotisations déterminées, compte tenu que les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à des cotisations à titre d'employeur.

De plus, la Société a institué un régime de rentes d'appoint facultatif afin de verser à certains membres de la haute direction des prestations de retraite, en sus de celles versées par le régime de retraite de base. Le coût des prestations de retraite gagnées par ces salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode des prestations déterminées au prorata des années de services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ des salariés.

3. Placements temporaires

	2004	2003
Acceptations bancaires, dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, de 2,19 % à 2,50 %, échéant entre le 5 avril et le 15 avril 2004	4 592	4 542
Bons du Trésor du Canada, 2,00 %, échéant le 17 juin 2004	398	–
Fonds commun de placement – Titres du marché monétaire	23 448	–
Acceptations bancaires, dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition	–	69 083
	28 438	73 625

4. Placements

	2004	2003
Actions et autres titres de participation	23 682	–
Obligations et autres titres de créance, de 3,15 % à 12,25 %, échéant entre le 9 mai 2005 et le 22 juillet 2013, valeur nominale de 65,8 millions de dollars	69 636	–
Billets à recevoir du gouvernement du Québec, de 3,56 % à 6,01 %, échéant entre le 24 janvier 2006 et le 31 mars 2009, valeur nominale de 1,1 milliard de dollars	921 587	437 981
Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C., à la valeur de consolidation	23	43
	1 014 928	438 024

Le montant des placements libellés en dollars US totalise 5,7 millions en dollars canadiens au 31 mars 2004.

L'échéancier des placements à la valeur nominale se détaille comme suit :	
2005	–
2006	18 665
2007	211 538
2008	349 333
2009	575 292
2010 et au-delà	2 939
Aucune échéance	23 705
	1 181 472

5. Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2004	2003
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Prêts				
Portant intérêt				
Taux fixe ⁽¹⁾	6 442	101 470	107 912	149 163
Taux variable ⁽²⁾	38 288	267 678	305 966	287 019
	44 730	369 148	413 878	436 182
Sans intérêt	149	433 589	433 738	469 680
Restructurés	1 640	–	1 640	4 431
Douteux	34 073	293 883	327 956	120 636
	80 592	1 096 620	1 177 212	1 030 929
Provision cumulée pour pertes				
Prêts portant intérêt	(6 083)	(40 605)	(46 688)	(63 839)
Prêts sans intérêt	(19)	(29 737)	(29 756)	(31 038)
Prêts restructurés	(539)	–	(539)	(3 810)
Prêts douteux	(23 775)	(274 476)	(298 251)	(106 898)
	(30 416)	(344 818)	(375 234)	(205 585)
	50 176	751 802	801 978	825 344
Les encaissements de capital prévus sur les prêts, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	19 461	112 606	132 067	107 181
De 1 à 2 ans	12 813	86 766	99 579	97 475
De 2 à 3 ans	12 213	135 432	147 645	97 316
De 3 à 4 ans	10 403	105 343	115 746	141 943
De 4 à 5 ans	4 926	94 483	99 409	83 605
De 5 à 10 ans	20 342	399 287	419 629	347 990
De 10 à 20 ans	434	162 703	163 137	155 419
	80 592	1 096 620	1 177 212	1 030 929

(1) Les taux d'intérêt fixes se situent entre 3,00 % et 12,00 % au 31 mars 2004 (entre 3,00 % et 12,00 % au 31 mars 2003).

(2) Le taux d'intérêt variable de la Société est de 5,50 % au 31 mars 2004 (6,25 % au 31 mars 2003).

6. Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2004	2003
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Actions				
Ordinaires	1 222	34 894	36 116	13 148
Privilégiées	1 475	346 813	348 288	69 054
D'une classe particulière	–	7 763	7 763	8 103
Ordinaires provenant de prêts restructurés	725	–	725	1 231
Privilégiées provenant de prêts restructurés	398	–	398	1 170
	3 820	389 470	393 290	92 706
Provision cumulée pour pertes				
Actions ordinaires	(586)	(13 699)	(14 285)	(10 022)
Actions privilégiées	(777)	(26 863)	(27 640)	(7 041)
Actions d'une classe particulière	–	(7 763)	(7 763)	(8 103)
Actions ordinaires provenant de prêts restructurés	(546)	–	(546)	(661)
Actions privilégiées provenant de prêts restructurés	(334)	–	(334)	(1 006)
	(2 243)	(48 325)	(50 568)	(26 833)
	1 577	341 145	342 722	65 873

Les échéanciers de rachat des actions se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	58	160	218	80
De 1 à 2 ans	15	80	95	115
De 2 à 3 ans	413	80	493	163
De 3 à 4 ans	15	80	95	163
De 4 à 5 ans	68	52	120	500
De 5 à 10 ans	240	17 587	17 827	17 153
De 10 à 20 ans	–	45 000	45 000	45 000
Plus de 20 ans	–	260 000	260 000	–
	809	323 039	323 848	63 174
Aucune échéance	3 011	66 431	69 442	29 532
	3 820	389 470	393 290	92 706

La Société détient des actions émises par des sociétés ouvertes. La valeur nette comptable de ces actions au 31 mars 2004 est de 9,1 millions de dollars (1,9 million de dollars au 31 mars 2003). Selon les cotes en Bourse au 31 mars 2004, ces actions ont une valeur de 14,7 millions de dollars (4,9 millions de dollars au 31 mars 2003).

La Société détient une option de vente sur les actions ordinaires qu'elle détient dans une entreprise. L'option peut être exercée en partie (76,8 %) à compter du 1^{er} janvier 2006 et en totalité à compter du 1^{er} janvier 2009. Le gain minimal relativement à cette option est de 8,2 millions de dollars.

7. Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2004	2003
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Parts				
Privilégiées de coopératives	190	2 770	2 960	2 724
D'une société en commandite	–	18 949	18 949	18 949
	190	21 719	21 909	21 673
Provision cumulée pour pertes				
Parts privilégiées de coopératives	(128)	(505)	(633)	(482)
Parts d'une société en commandite	–	–	–	–
	(128)	(505)	(633)	(482)
	62	21 214	21 276	21 191
Les échéanciers de rachat des parts se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	–	6 459	6 459	38
De 1 à 2 ans	4	6 361	6 365	411
De 2 à 3 ans	4	6 381	6 385	18 636
De 3 à 4 ans	4	76	80	57
De 4 à 5 ans	4	73	77	62
De 5 à 10 ans	4	594	598	499
	20	19 944	19 964	19 703
Aucune échéance	170	1 775	1 945	1 970
	190	21 719	21 909	21 673

8. Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2004	2003
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Garanties				
D'emprunt	216 280	374 039	590 319	592 093
D'engagement financier	44 717	845 025	889 742	496 705
	260 997	1 219 064	1 480 061	1 088 798
Provision cumulée pour pertes				
Garanties d'emprunt	(39 257)	(104 887)	(144 144)	(154 128)
Garanties d'engagement financier	(11 297)	(64 216)	(75 513)	(50 916)
	(50 554)	(169 103)	(219 657)	(205 044)
	210 443	1 049 961	1 260 404	883 754
Les échéances des garanties se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	51 221	99 051	150 272	90 924
De 1 à 2 ans	21 249	16 354	37 603	56 777
De 2 à 3 ans	11 873	64 852	76 725	16 302
De 3 à 4 ans	13 751	15 539	29 290	97 452
De 4 à 5 ans	30 002	24 573	54 575	39 535
De 5 à 10 ans	126 977	147 309	274 286	308 511
De 10 à 20 ans	5 924	851 386	857 310	479 297
	260 997	1 219 064	1 480 061	1 088 798

Le montant des garanties libellées en dollars US totalise 835,6 millions en dollars canadiens au 31 mars 2004 (443,6 millions de dollars au 31 mars 2003) et le montant des garanties libellées en d'autres devises s'élève à 41,8 millions en dollars canadiens au 31 mars 2004 (43,2 millions de dollars au 31 mars 2003).

9. Provision cumulée pour pertes

			2004	2003
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec ⁽¹⁾	Total	Total
Solde au début de l'exercice	92 616	345 328	437 944	352 675
Provision pour pertes ⁽²⁾	7 608	265 415	273 023	141 277
Recouvrements	591	29	620	825
Radiations ⁽³⁾	(6 278)	(41 431)	(47 709)	(39 097)
Débours de garanties n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	(11 196)	(6 590)	(17 786)	(17 736)
Solde à la fin de l'exercice	83 341	562 751	646 092	437 944
La provision cumulée pour pertes se répartit comme suit :				
Prêts	30 416	344 818	375 234	205 585
Actions	2 243	48 325	50 568	26 833
Parts	128	505	633	482
Garanties	50 554	169 103	219 657	205 044
	83 341	562 751	646 092	437 944

La Société peut exiger des sûretés et des cautions aux entreprises. La nature des sûretés porte généralement sur l'universalité des biens de l'entreprise cliente, notamment des terrains, des bâtisses, de l'équipement et de la machinerie et de l'ameublement. Toutefois, la provision pour pertes ne tient compte que de la valeur des sûretés et des cautions liées aux entreprises insolvable ou dont l'insolvabilité à court terme semble probable. La valeur des sûretés et des cautions relatives aux prêts, actions et parts s'élève à 108,2 millions de dollars au 31 mars 2004 (175,6 millions de dollars au 31 mars 2003) et celle des sûretés et des cautions relatives aux garanties liées aux entreprises insolvable ou dont l'insolvabilité à court terme semble probable s'élève à 24,2 millions de dollars au 31 mars 2004 (18,8 millions de dollars au 31 mars 2003).

(1) Correspond à la « Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec » présentée à l'actif du bilan.

(2) Inclut un montant de 2,5 millions de dollars au titre de gains de change au 31 mars 2004 (1,7 million au 31 mars 2003).

(3) Les radiations au titre de prêts restructurés de même que les radiations d'actions provenant de prêts restructurés s'élèvent à 1,3 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 (1 million de dollars au 31 mars 2003).

10. Immobilisations

			2004	2003
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels et matériel informatique	2 631	(2 094)	537	685
Développement informatique	5 858	(5 324)	534	1 527
Mobilier de bureau	538	(148)	390	372
Améliorations locatives ⁽¹⁾	2 428	(768)	1 660	1 886
	11 455	(8 334)	3 121	4 470

(1) Les améliorations locatives ont trait à des immobilisations appartenant à la Société immobilière du Québec ou louées par celle-ci.

11. Autres éléments d'actif

	2004	2003
À recevoir du gouvernement du Québec	12 437	13 406
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	50 106	28 620
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés ⁽¹⁾	5 207	1 568
Intérêts et dividendes à recevoir sur les placements	1 117	–
Actif lié aux instruments financiers dérivés	15	93
Terrains détenus pour des fins de décontamination (note 28) ⁽²⁾	297	290
Autres débiteurs ⁽³⁾	2 554	2 835
	71 733	46 812

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) Le locataire de l'un des terrains a l'option d'acheter celui-ci pour une somme de un dollar, plus l'excédent du coût des travaux d'assainissement sur le total des versements effectués par celui-ci à la filiale 9071-2076 Québec inc., tel que mentionné à la convention de bail. Le locataire de l'autre terrain a l'option d'acheter celui-ci pour la somme de un dollar.

(3) Aucun montant à recevoir d'entités apparentées au 31 mars 2004 (37 000 dollars au 31 mars 2003).

12. Emprunts à court terme

	2004	2003
Acceptations bancaires – institutions financières, 2,35 %, échéant le 7 avril 2004	44 000	72 000
Billets – institutions financières, de 2,27 % à 2,35 %, échéant entre le 1 ^{er} et le 30 avril 2004	193 900	184 100
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec, 2,26 %, échéant le 21 avril 2004	133 000	143 500
	370 900	399 600

En vertu des décrets 310-2002 et 311-2002, datés du 20 mars 2002, la Société et sa filiale La Financière du Québec sont autorisées à contracter des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 600 millions de dollars, et ce, jusqu'au 30 septembre 2006, auprès d'institutions financières ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. Le total des emprunts à court terme en cours des deux sociétés ne peut excéder ces limites.

Au 31 mars 2004, la Société disposait de marges de crédit bancaire totalisant 10 millions de dollars, renouvelables en septembre 2004. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base du prêteur.

13. Emprunts à long terme

	2004	2003
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– 7,50 %, échu le 1 ^{er} décembre 2003, valeur nominale de 34,1 millions de dollars (taux effectif de 7,81 %)	–	34 096
– au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,03 %, échu le 1 ^{er} décembre 2003	–	100 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,19 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2007	75 000	75 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,28 %, échéant le 17 juillet 2009	175 000	175 000
– 4,33 %, échéant le 9 juillet 2010	28 200	–
– 8,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2010, valeur nominale de 75,6 millions de dollars (taux effectif de 6,07 %)	83 126	84 255
– au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,15 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2013	100 000	–
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,08 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2013	60 000	–
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,05 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2013 ⁽¹⁾	162 500	–
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,12 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2013	134 120	–
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,09 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2013 ⁽¹⁾	52 500	–
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,21 %, échéant le 1 ^{er} juin 2032	47 500	–
Billets – immigrants investisseurs, sans intérêt, échéant entre le 24 janvier 2006 et le 31 mars 2009 ⁽²⁾	1 085 200	536 000
	2 003 146	1 004 351

Les montants nominaux des versements en capital à effectuer sur les emprunts à long terme se détaillent comme suit:

2005	–
2006	1 600
2007	191 200
2008	411 000
2009	556 400
2010 et au-delà	835 420
	1 995 620

En vertu des décrets 482-2002 et 483-2002, datés du 24 avril 2002 et modifiés par le décret 342-2003, daté du 5 mars 2003, la Société et sa filiale La Financière du Québec sont autorisées à contracter des emprunts à long terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 1,5 milliard de dollars, et ce, jusqu'au 30 septembre 2006, auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. Le total des emprunts à long terme en cours des deux sociétés ne peut excéder cette limite.

(1) La Société a la possibilité d'effectuer le renouvellement de cet emprunt, et ce, pour une période maximale de 20 ans à compter de l'échéance de l'emprunt initial.

(2) Le paiement du capital est garanti par le Québec.

14. Autres éléments de passif

	2004	2003
Revenus reportés ⁽¹⁾	1 982	2 566
Contributions financières non remboursables et garanties à payer	4 607	7 159
Congés de maladie et vacances à payer (note 27)	9 863	9 060
Passif lié aux instruments financiers dérivés	–	132
Honoraires d'intermédiaires financiers à payer	702	938
Autres créditeurs ⁽²⁾	3 016	3 591
	20 170	23 446

(1) Incluent la contribution reportée du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche à la « Banque de données pour investisseurs et promoteurs » pour un montant de 50 000 dollars au 31 mars 2004 (50 000 dollars et 0,2 million de dollars pour la contribution reportée du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations au 31 mars 2003).

(2) Incluent un montant de 0,2 million de dollars dû à des entités apparentées au 31 mars 2004 (1,5 million de dollars au 31 mars 2003).

15. Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts

	2004	2003
Intérêts sur les prêts	36 940	25 198
Intérêts sur les placements	32 085	15 112
Intérêts sur l'encaisse et les placements temporaires	1 986	1 669
Contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts sur certaines interventions financières à rendement réduit ou nul ⁽¹⁾	27 688	21 924
	98 699	63 903

(1) Cette contribution se rapporte aux interventions financières dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec. Elle correspond à l'excédent du coût d'emprunt moyen de la Société sur le rendement de ces interventions.

16. Frais d'intérêt

	2004	2003
Intérêts sur les emprunts à long terme ⁽¹⁾	26 037	16 276
Intérêts sur les emprunts à court terme et frais bancaires ⁽²⁾	11 052	10 643
Pertes nettes (gains nets) sur les instruments financiers dérivés	511	(5)
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme ⁽¹⁾	460	199
Amortissement des escomptes et des primes sur les emprunts à long terme ⁽¹⁾	(1 109)	(994)
	36 951	26 119

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) Les frais d'intérêts sur emprunts à court terme contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec s'élèvent à 3,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 (4,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2003).

17. Contributions financières

			2004	2003
	Non assumées par le gouvernement du Québec	Assumées par le gouvernement du Québec ⁽¹⁾	Total	Total
Contributions financières non remboursables	10 755	41 463	52 218	77 037
Contributions financières à remboursement conditionnel	–	3 919	3 919	2 597
	10 755	45 382	56 137	79 634

(1) Correspond aux « Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec » présentées aux états des résultats et de l'excédent.

18. Frais d'exploitation et d'administration ⁽¹⁾

	2004	2003
Salaires et charges sociales	28 754	27 789
Loyers	2 419	2 350
Déplacements, représentation, publicité et promotion	3 375	4 393
Honoraires	762	988
Amortissement des immobilisations	1 921	2 218
Autres	3 358	3 785
	40 589	41 523

(1) Incluent un montant de 3,6 millions de dollars à des entités apparentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 (4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2003).

19. Autres dépenses

	2004	2003
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	20	38
Autres	1 952	922
	1 972	960

20. Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation

	2004	2003
Autres éléments d'actif	204	(4 180)
Intérêts échus et courus sur les emprunts	6 898	(3 838)
Autres éléments de passif	(3 084)	2 783
Provision cumulée pour pertes	(64 875)	(56 008)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	47 992	34 026
	(12 865)	(27 217)

21. Instruments financiers dérivés

La Société conclut des opérations sous forme de contrats à terme normalisés. Ceux-ci sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures. Les contrats à terme sont négociés selon des montants normalisés à des Bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Le tableau qui suit présente la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société au 31 mars 2004, telle qu'elle est représentée par les gains ou les pertes non réalisés.

			2004	2003
	Positif	Négatif	Montant Net	Montant Net
Contrats à terme boursiers 3 mois sur acceptations bancaires	–	6	(6)	(3)
Contrats à terme boursiers 10 ans sur obligations canadiennes	–	9	(9)	77
	–	15	(15)	74

22. Juste valeur marchande des instruments financiers

La juste valeur représente l'estimation de la direction de la valeur marchande à laquelle un instrument financier pourrait être échangé entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence dans le cours normal des affaires; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché.

Lorsque disponible, la Société utilise le cours du marché pour évaluer la juste valeur marchande de ses instruments financiers. Lorsqu'il n'existe pas de marchés ou que ceux-ci ne sont pas considérés comme assez liquides, la Société mesure la juste valeur en appliquant des méthodes d'évaluation et des hypothèses. Ainsi, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et de ce fait ne reflète pas nécessairement la juste valeur future de l'instrument.

Le tableau ci-dessous indique la juste valeur des instruments financiers, incluant les dérivés, figurant au bilan et hors bilan, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas présentée dans le tableau.

	2004			2003		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Instruments financiers portés au bilan						
Actif						
Encaisse, découvert bancaire et placements temporaires	30 907	30 907	–	72 726	72 679	(47)
Placements	1 014 905	1 058 916	44 011	437 981	444 591	6 610
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	801 978	672 302	(129 676)	825 344	661 681	(163 663)
Actions et parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	363 998	90 813	(273 185)	87 064	47 853	(39 211)
Contrats à terme boursiers	15	15	–	93	93	–
Contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	–	122 013	122 013	–	80 417	80 417
Autres actifs	16 405	16 405	–	16 624	16 624	–
	2 228 208	1 991 371	(236 837)	1 439 832	1 323 938	(115 894)
Passif						
Emprunts	2 374 046	2 258 861	115 185	1 403 951	1 320 044	83 907
Contrats à terme boursiers	–	–	–	132	132	–
Autres passifs	20 592	20 515	77	17 057	16 936	121
	2 394 638	2 279 376	115 262	1 421 140	1 337 112	84 028
Instruments financiers hors bilan						
Garanties	–	(397 554)	(397 554)	–	(259 539)	(259 539)
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	–	3 952	3 952	–	–	–
	–	(393 602)	(393 602)	–	(259 539)	(259 539)
			(515 177)			(291 405)

(1) La juste valeur des options d'achat d'actions au 31 mars 2003 n'a pu être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

Encaisse, découvert bancaire, placements temporaires, emprunts à court terme et autres actifs et autres passifs

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de l'encaisse, du découvert bancaire, des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, des emprunts à court terme et des autres actifs et autres passifs est considérée comme équivalente à la valeur comptable.

La juste valeur des placements temporaires dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des placements comportant des conditions et des risques de crédit semblables.

La juste valeur des intérêts échus et courus échéant dans plus de trois mois est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêts pratiqués sur le marché pour des emprunts comportant des conditions et des risques de crédit similaires.

Placements

La juste valeur des placements en valeurs mobilières est déterminée à partir des cours du marché. La juste valeur des billets à recevoir du gouvernement du Québec est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêts pratiqués sur le marché pour des placements comportant des conditions et des risques de crédit semblables.

Prêts

La juste valeur du portefeuille de prêts repose sur l'évaluation des deux risques suivants : le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. La juste valeur des prêts à taux fixe et à remboursement fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La juste valeur des prêts à taux variable ou dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à la valeur nette comptable. La juste valeur des prêts à remboursement variable ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable, compte tenu de l'incertitude relative aux montants qui seront remboursés. Par conséquent, la juste valeur est considérée égale à la valeur nette comptable. Pour les prêts douteux, la juste valeur est réputée égale à la valeur nette comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2 sous la rubrique « Provision cumulée pour pertes ».

Actions et parts

La juste valeur des actions et des parts est déterminée à partir des cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. La juste valeur des actions privilégiées ayant une date de rachat prévue et celle des parts privilégiées de coopératives à taux fixe et à remboursement fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des actions et des parts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La Société considère que dans le cas des autres titres de participation qui ne sont pas transigés sur des marchés organisés, la juste valeur ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable et elle est réputée équivalente à la valeur nette comptable.

Contrats à terme boursiers

La juste valeur des contrats à terme boursiers est déterminée à partir des cours du marché.

Contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts

La juste valeur des contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts repose sur l'évaluation des deux risques suivants : le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. La juste valeur des contributions du gouvernement au titre d'intérêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt du gouvernement du Québec.

Emprunts

La juste valeur des emprunts à long terme à taux fixe est déterminée d'après les cours du marché pour des titres de créance comportant des conditions et des risques de crédit similaires. La juste valeur des emprunts à long terme à taux variable est réputée être égale à la valeur comptable.

Garanties

La juste valeur du portefeuille de garanties repose sur l'évaluation des deux risques suivants : le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. La juste valeur des garanties est estimée par l'actualisation des débours de garanties et des honoraires de garanties anticipés, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des garanties comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Pour les garanties relatives aux entreprises insolubles ou dont l'insolvabilité à court terme semble probable, la juste valeur correspond à la provision cumulée pour pertes, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2 sous la rubrique « Provision cumulée pour pertes ».

Options d'achat d'actions

La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée à partir des cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas des options qui ne sont pas transigées sur des marchés organisés, la juste valeur est basée sur la valeur comptable de l'entreprise concernée.

23. Sensibilité au taux d'intérêt

L'échéancier de l'actif et du passif présenté ci-dessous trace un portrait au 31 mars 2004 de la sensibilité du bilan de la Société aux variations des taux d'intérêt.

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Total
Actif							
Encaisse et placements temporaires	–	4 990	–	–	–	25 917	30 907
<i>Rendement réel</i>		2,2 %					
Placements	–	–	–	988 103	3 120	23 705	1 014 928
<i>Rendement réel</i>				5,0 %	5,2 %		
Prêts, actions et parts	300 273	6 170	970	4 740	102 215	751 608	1 165 976
<i>Rendement réel</i>		6,6 %	7,1 %	5,0 %	7,8 %		
Autres actifs	–	–	–	–	–	637 605	637 605
	300 273	11 160	970	992 843	105 335	1 438 835	2 849 416
Passif et avoir							
Emprunts	–	1 077 520	100 000	–	111 326	1 085 200	2 374 046
<i>Rendement réel</i>		2,4 %	2,8 %		5,6 %		
Autres passifs	–	–	–	–	–	252 094	252 094
Avoir	–	–	–	–	–	223 276	223 276
	–	1 077 520	100 000	–	111 326	1 560 570	2 849 416
Écart de sensibilité des éléments portés au bilan	300 273	(1 066 360)	(99 030)	992 843	(5 991)	(121 735)	–
Écart 2003	285 829	(709 571)	2 281	406 102	95 313	(79 954)	–

24. Concentration du risque de crédit

Le tableau qui suit présente un sommaire de la répartition sectorielle du risque de crédit.

	2004			2003
	Prêts, actions et parts	Garantie	Total	Total
Entreprises du secteur primaire	46 350	60 282	106 632	110 115
Entreprises du secteur secondaire				
Matériel de transport	204 306	934 844	1 139 150	699 667
Papier	419 605	11 694	431 299	301 599
Métaux de 1 ^{re} transformation et produits métalliques	377 995	27 442	405 437	104 931
Autres	320 877	192 207	513 084	498 420
	1 322 783	1 166 187	2 488 970	1 604 617
Entreprises du secteur tertiaire	223 278	253 592	476 870	519 374
	1 592 411	1 480 061	3 072 472	2 234 106

25. Engagements

Dans le cours normal de ses activités, la Société contracte divers engagements. Ceux-ci représentent les montants non utilisés des interventions financières offertes sous forme de prêts, d'actions, de parts, de garanties et de contributions financières. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futures, car plusieurs de ceux-ci expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

De plus, la Société s'est engagée à verser des honoraires aux intermédiaires financiers pour la fermeture des dossiers des immigrants investisseurs.

Le montant des engagements se détaillent comme suit :

			2004	2003
	Pertes non remboursées et contributions non assumées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées et contributions assumées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Prêts	18 738	571 985	590 723	710 232
Actions	–	–	–	260 000
Parts	–	–	–	1 175
Garanties	71 684	596 461	668 145	772 763
Contributions financières	88 753	408 082	496 835	343 009
Honoraires d'intermédiaires financiers	10 975	–	10 975	5 786
	190 150	1 576 528	1 766 678	2 092 965

Le montant des engagements libellés en dollars US totalise 0,4 million en dollars canadiens au 31 mars 2004 (5,4 millions au 31 mars 2003).

26. Régimes de retraite

Les membres du personnel d'Investissement Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties lors de la retraite et du décès. Les obligations d'Investissement Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à des cotisations à titre d'employeur. Les cotisations d'Investissement Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 0,9 million de dollars (0,8 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2003).

Les responsabilités de l'employeur envers le régime de rentes d'appoint consistent à assumer entièrement les prestations au moment de la retraite du bénéficiaire du régime. Ainsi, aucune cotisation n'est payée par les employés ni par l'employeur. Au 31 mars 2004, les obligations de l'employeur s'élèvent à 0,1 million de dollars. Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes : le taux de rendement prévu du régime est de 6,75 % et le taux de croissance de la rémunération est de 4 %.

27. Congés de maladie et vacances à payer

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	9 060	7 367
Charge de l'exercice	2 891	3 847
Montants versés au cours de l'exercice	(2 088)	(2 154)
Solde à la fin de l'exercice	9 863	9 060

28. Éventualités

En vertu du décret 1421-98 du gouvernement du Québec daté du 11 novembre 1998, 9071-2076 Québec inc., filiale d'Investissement Québec, a fait l'acquisition en décembre 1998 d'un terrain affecté de pollution pour le prix de un dollar. Investissement Québec est garante du passif environnemental de ce terrain jusqu'à ce que des fonds soient disponibles dans cette filiale pour assumer ce passif. La Société estime que les coûts de décontamination et d'assainissement du terrain pourraient s'élever jusqu'à un montant de 2,2 millions de dollars. Toutefois, en vertu de sa loi constitutive, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par le gouvernement du Québec.

En vertu du décret 1393-2001 du gouvernement du Québec daté du 21 novembre 2001, 9109-3294 Québec inc., filiale d'Investissement Québec, a fait l'acquisition en décembre 2001 d'un terrain affecté de pollution pour le prix de un dollar. Investissement Québec est garante, en partie, du passif environnemental de ce terrain. La Société estime que les coûts de décontamination et d'assainissement du terrain, dont elle doit prendre la charge, pourraient s'élever jusqu'à un montant de 12,2 millions de dollars. Toutefois, en vertu de sa loi constitutive, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par le gouvernement du Québec.

Au cours d'un exercice antérieur, La Financière du Québec, filiale d'Investissement Québec, a réalisé un gain sur disposition d'actions provenant d'une option, à la suite de la vente de la totalité des actions émises par une entreprise. Dans le cadre de cette transaction, la filiale, à titre de vendeur, s'est engagée à indemniser les actionnaires dirigeants à l'égard des dommages ou pertes que ces derniers pourraient subir en raison des garanties qu'ils ont données à l'acquéreur. Le montant maximal que la filiale pourrait être tenue de déboursier à ce titre est de 0,6 million de dollars. Cet engagement se terminera au plus tard le 15 janvier 2007.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière ni sur les résultats de son exploitation.

29. Événement postérieur à la date du bilan

En vertu du décret 315-2004, daté du 31 mars 2004, la Société a acquis, le 1^{er} avril 2004, à un prix équivalent à la valeur comptable, les actifs et les passifs de sa filiale La Financière du Québec. Le prix d'acquisition de ceux-ci, au montant de 97 millions de dollars, a été réglé par une avance du même montant. De plus, le 27 avril 2004, la filiale a procédé au rachat de 608 766 actions du capital-actions qui était détenu par la Société pour un montant de 60,9 millions de dollars.

30. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Les opérations commerciales de la Société avec ces apparentés ont été conclues dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Toutes ces opérations, comptabilisées selon la valeur d'échange, ont été divulguées distinctement dans les états financiers.

31. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2003 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2004.

32. Bilans d'Investissement Québec et de ses filiales

						2004	2003
Actif	Investissement Québec non consolidé	La Financière du Québec	IQ Immigrants Investisseurs inc.	Autres filiales	Éliminations et reclassifications ⁽¹⁾	Total consolidé	Total consolidé
Encaisse	2 247	–	393	5	(176)	2 469	–
Placements temporaires	–	–	28 438	–	–	28 438	73 625
Placements	–	–	1 014 905	23	–	1 014 928	438 024
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	661 737	140 241	–	–	–	801 978	825 344
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	338 848	3 874	–	–	–	342 722	65 873
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	18 949	2 327	–	–	–	21 276	21 191
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	453 354	109 397	–	–	–	562 751	345 328
Placements dans les filiales, à la valeur de consolidation	165 905	–	–	–	(165 905)	–	–
Avances à des filiales	13 958	–	–	–	(13 958)	–	–
Immobilisations	3 121	–	–	–	–	3 121	4 470
Autres éléments d'actif	17 769	3 587	51 223	475	(1 321)	71 733	46 812
Total de l'actif	1 675 888	259 426	1 094 959	503	(181 360)	2 849 416	1 820 667

Passif et avoir**Passif**

Chèques en circulation moins l'encaisse	–	176	–	–	(176)	–	–
Découvert bancaire	–	–	–	–	–	–	899
Emprunts à court terme	370 900	–	–	–	–	370 900	399 600
Emprunts à long terme	917 946	–	1 085 200	–	–	2 003 146	1 004 351
Intérêts échus et courus sur les emprunts	12 267	–	–	–	–	12 267	5 369
Avances de la Société mère	–	13 556	–	402	(13 958)	–	–
Provision cumulée pour pertes sur garanties	135 007	84 650	–	–	–	219 657	205 044
Autres éléments de passif	16 492	3 130	1 689	180	(1 321)	20 170	23 446
	1 452 612	101 512	1 086 889	582	(15 455)	2 626 140	1 638 709

Avoir

Avoir initial et capital-actions	32 944	60 877	1	3	(60 881)	32 944	32 944
Excédent (déficit)	190 332	97 037	8 069	(82)	(105 024)	190 332	149 014
	223 276	157 914	8 070	(79)	(165 905)	223 276	181 958
Total du passif et de l'avoir	1 675 888	259 426	1 094 959	503	(181 360)	2 849 416	1 820 667

Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	927 622	332 782	–	–	–	1 260 404	883 754
---	----------------	----------------	----------	----------	----------	------------------	----------------

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications.

33. États des résultats et de l'excédent d'Investissement Québec et de ses filiales

						2004	2003
	Investissement Québec non consolidé	La Financière du Québec	IQ Immigrants Investisseurs inc.	Autres filiales	Éliminations et reclassifications ⁽¹⁾	Total consolidé	Total consolidé
Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	51 631	13 909	34 013	–	(854)	98 699	63 903
Primes au risque							
Options d'achat d'actions	1 615	2 535	–	–	–	4 150	5 288
Autres	464	2 591	–	–	–	3 055	2 412
Honoraires de garantie	4 189	8 336	–	–	–	12 525	11 360
Commissions d'engagement	3 983	3 683	–	–	–	7 666	7 722
Gain sur disposition d'actions	–	508	–	–	–	508	222
Gain sur disposition de placements	–	–	504	–	–	504	–
Quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite	417	–	–	–	–	417	266
Honoraires – Société apparentée, IQ Immigrants Investisseurs inc.	–	725	–	–	(725)	–	–
Autres revenus	2 002	91	512	–	–	2 605	1 113
Frais d'intérêt	64 301 (36 951)	32 378 (854)	35 029 –	–	(1 579) 854	130 129 (36 951)	92 286 (26 119)
Honoraires d'intermédiaires financiers	–	–	(17 747)	–	–	(17 747)	(10 435)
Honoraires – Société apparentée, La Financière du Québec	–	–	(834)	–	834	–	–
Revenu net avant la provision pour pertes et les éléments suivants	27 350	31 524	16 448	–	109	75 431	55 732
Provision pour pertes	(232 503)	(40 520)	–	–	–	(273 023)	(141 277)
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	232 503	32 912	–	–	–	265 415	125 450
Revenu net avant les éléments suivants	27 350	23 916	16 448	–	109	67 823	39 905
Contributions financières	(45 287)	(3)	(10 755)	(92)	–	(56 137)	(79 634)
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec	45 287	3	–	92	–	45 382	77 271
Frais d'exploitation et d'administration	(21 679)	(18 570)	(391)	–	51	(40 589)	(41 523)
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	14 210	12 601	–	–	–	26 811	27 585
Autres dépenses	(1 636)	(69)	(87)	(20)	(160)	(1 972)	(960)
Revenu net avant la quote-part des résultats des filiales	18 245	17 878	5 215	(20)	–	41 318	22 644
Quote-part des résultats des filiales	23 073	–	–	–	(23 073)	–	–
Revenu net	41 318	17 878	5 215	(20)	(23 073)	41 318	22 644
Excédent (déficit) au début	149 014	79 159	2 854	(62)	(81 951)	149 014	126 370
Excédent (déficit) à la fin	190 332	97 037	8 069	(82)	(105 024)	190 332	149 014

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications.

Annexes

- 1** Produits financiers gérés par Investissement Québec
- 2** Rétrospective des cinq derniers exercices financiers
- 3** Code de déontologie du conseil d'administration d'Investissement Québec
- 4** Politique linguistique
- 5** Déclaration de la rémunération des vice-présidents
- 6** Méthodologie d'évaluation des retombées économiques des projets et du portefeuille

Annexe 1

Produits financiers gérés par Investissement Québec

Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)

Programme de soutien financier visant les projets majeurs d'investissements et de création d'emplois. Il permet aux entreprises de bénéficier d'une contribution financière remboursable, non remboursable ou à remboursement conditionnel, ou d'obtenir une garantie de prêt pour réaliser leurs projets.

Crédit-acheteur

Garantie de prêt spécialement conçue pour soutenir la vente de biens à des entreprises étrangères.

Financement PME

Prêt ou garantie de prêt servant à financer des projets d'investissement, d'innovation, d'alliance stratégique ou d'exportation réalisés par des PME des secteurs manufacturier, tertiaire moteur ou touristique. Ce programme permet aux entreprises qui ont besoin de liquidités de financer de façon intérimaire les crédits d'impôt auxquels elles ont droit en vertu des mesures fiscales en vigueur. Jusqu'au 31 mars 2004, le programme Financement PME permet de soutenir le fonds de roulement des entreprises confrontées à des problèmes temporaires de liquidités.

Programme favorisant le financement de l'entrepreneuriat collectif

Programme visant à favoriser la création, le maintien et le développement des entreprises de l'économie sociale, en accordant une aide financière aux organismes à but non lucratif, aux entreprises coopératives ou à leurs filiales.

Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale

Programme de soutien à la capitalisation des organismes à but non lucratif ou des entreprises coopératives.

Déclic PME

Programme destiné à financer les petites entreprises en démarrage ou en émergence, y compris leurs besoins en fonds de roulement, avec possibilité d'octroi de prêt en dernier recours.

Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises

Programme visant à favoriser le développement économique en injectant dans les entreprises québécoises une partie des revenus de placement confiés par des immigrants investisseurs à IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec.

Société de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)

Outil de capitalisation conçu pour les PME québécoises permettant aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux.

Mesures fiscales

Évaluation des demandes d'admissibilité des entreprises et production des attestations d'admissibilité annuelles ou des certificats relatifs aux crédits d'impôt remboursables.

Biolevier

Programme de soutien à la capitalisation visant à améliorer l'accès au financement des sociétés en croissance du secteur des biotechnologies, notamment par un prêt complémentaire à la mise de fonds d'investisseurs privés, pour soutenir le développement de leurs produits.

Annexe 2

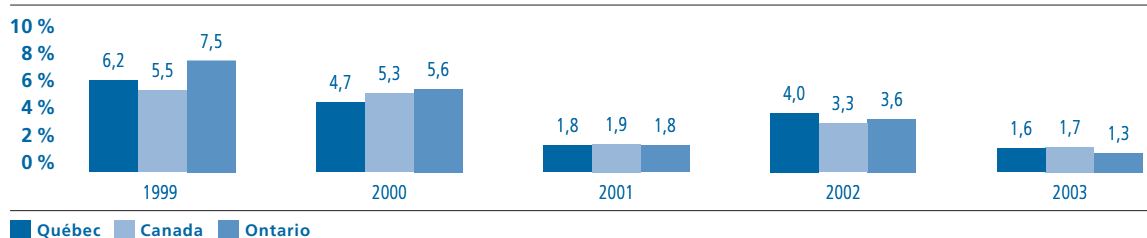
Rétrospective des cinq derniers exercices financiers

Au cours des cinq dernières années, le profil d'Investissement Québec a considérablement évolué. Tout en renforçant son équipe, la Société a amélioré ses produits et ses services, multiplié ses interventions dans différents secteurs, élargi et diversifié sa clientèle et accru sa présence en région. La gamme de produits financiers et fiscaux d'Investissement Québec a régulièrement été adaptée et élargie pour intégrer de nouveaux programmes et de nouvelles mesures fiscales, régionales et sectorielles. En 2003-2004, les mesures fiscales ont été réévaluées et certaines ont été abolies. Le programme Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE), qui a pris fin le 31 mars 2004, a été remplacé par le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI).

Le Québec a connu une forte croissance économique tout au long de la deuxième moitié des années 90. L'investissement des entreprises, conjugué à la hausse importante de la consommation des ménages, a joué un rôle important dans cet essor. En 1999 et 2000, l'économie du Québec a bénéficié d'une croissance soutenue variant de 4,7 % à 6,2 % par année (Fig. 1), bien que celle-ci ait été inférieure à celle de l'Ontario.

Toutefois, en 2001, l'essoufflement de l'économie américaine a eu des répercussions sur la croissance du PIB et des investissements privés en immobilisations au Québec. En effet, le PIB s'est accru de 1,8 % en 2001 contre 4,7 % en 2000, et dès 2000, les investissements des entreprises ont stagné à un rythme de 2,3 % par année jusqu'en 2002. La perspective de rendements moindres et l'incertitude économique ont rendu les entrepreneurs plus hésitants. Les chantiers de construction étaient plus rares et les sommes allouées à l'achat de machinerie et de matériel ont dégringolé. Après un regain d'activités et d'investissements en 2002, l'économie s'est essoufflée à nouveau en 2003. Le plan d'affaires 2002-2005 de la Société prévoyait un taux de croissance du PIB de 4,2 % en 2003, conformément aux prévisions du *Conference Board of Canada*, alors qu'il n'a pas dépassé 1,6 %. L'économie a donc été moins dynamique que prévu. Néanmoins, la croissance du PIB au Québec a été supérieure à celle de l'Ontario (1,6 % contre 1,3 % en Ontario).

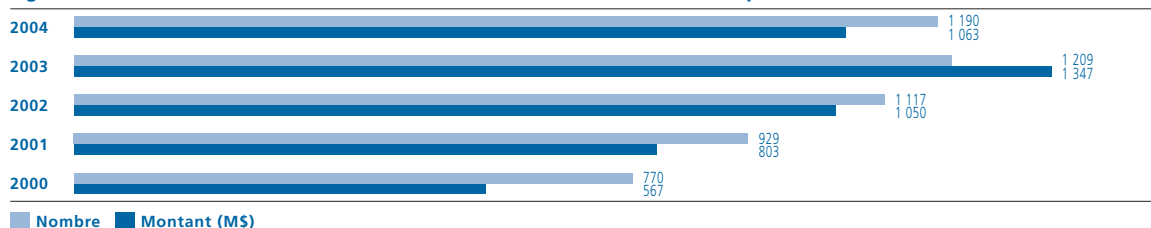
Figure 1 – Taux de croissance du PIB au prix de base (1997=100)¹



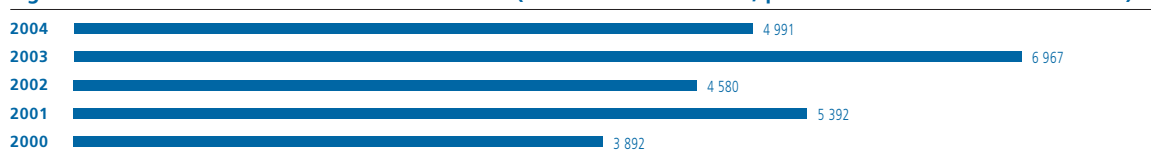
Source : Institut de la statistique du Québec

En cinq ans, la Société a autorisé 5 215 interventions financières dans le cadre de financement complémentaire ou d'appui au développement économique (Fig. 2). La valeur totale du financement autorisé atteint 4,8 milliards de dollars. Depuis l'exercice 2001-2002, elle autorise chaque année plus de 1 000 interventions financières et dépasse le seuil de un milliard de dollars de financement auprès des PME et des grandes entreprises. La hausse du financement autorisé depuis 1999 s'explique par un accroissement de la demande, une plus grande variété de produits de financement ainsi qu'une augmentation du financement moyen autorisé, imputable aux grands projets.

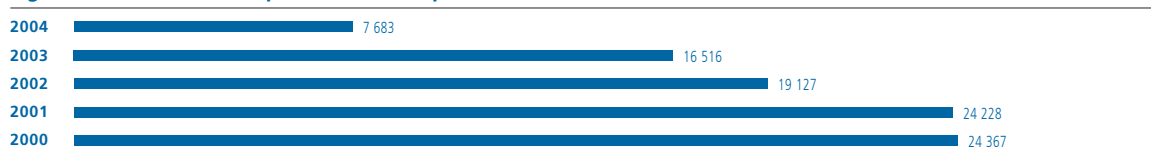
¹ Source : Institut de la Statistique du Québec, Données interprovinciales, 3 mai 2004.

Figure 2 – Interventions financières (en nombre et en millions de dollars, pour l'exercice terminé le 31 mars)

Ses interventions ont ainsi permis de soutenir les projets de 4 153 entreprises d'une valeur totale déclarée de 25,5 milliards de dollars (Fig. 3). En 2003, les investissements ont atteint un sommet grâce à deux projets majeurs dans le secteur de l'aluminium. L'investissement moyen a varié entre 4 et 6 millions de dollars par projet.

Figure 3 – Valeur déclarée des investissements² (en millions de dollars, pour l'exercice terminé le 31 mars)

Les entreprises ont prévu de créer près de 92 000 nouveaux emplois (Fig. 4) grâce à leurs projets d'investissements. Toutefois, on remarque que les projets tendent à être plus prédominants en capital qu'en main-d'œuvre, de sorte que le nombre d'emplois créés par projet diminue chaque année. De plus, selon le contexte économique et sectoriel, certains projets ont pour but premier de maintenir les emplois existants en modernisant l'appareil productif plutôt que de créer de l'emploi.

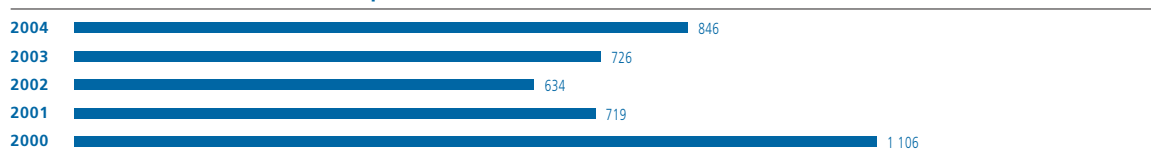
Figure 4 – Nouveaux emplois déclarés³ (pour l'exercice terminé le 31 mars)

La valeur déclarée des projets d'investissements étrangers pour lesquels Investissement Québec a offert son expertise, une aide financière ou une aide fiscale atteint 4 milliards de dollars (Fig. 5) sur cinq ans. Au cours de 2003-2004 seulement, 45 projets estimés à 846 millions de dollars ont vu le jour grâce aux activités de démarchage de la Société. Parmi ces projets, 16 ont reçu une aide financière dans le cadre du programme FAIRE.

2 Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets s'étale sur une période maximale de trois ans.

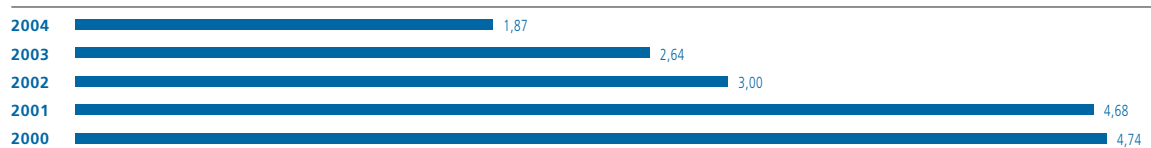
3 Selon la planification fournie par les entreprises, la création des emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.

**Figure 5 – Valeur déclarée des investissements étrangers⁴
(en millions de dollars, pour l'exercice terminé le 31 mars)**



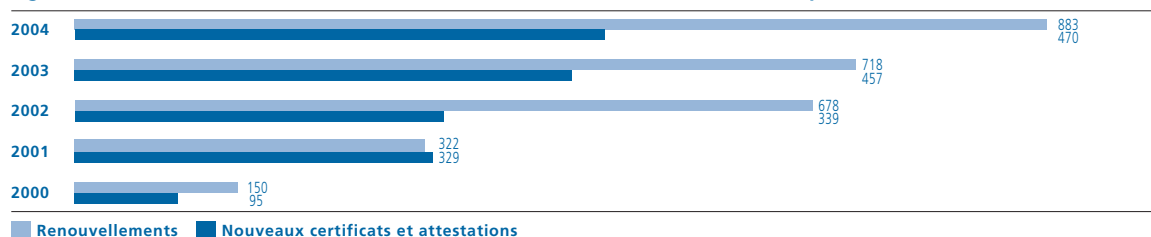
Investissement Québec n'a pas la prétention de s'attribuer la totalité des retombées liées aux activités de ses clients, mais plutôt l'apport marginal lié à ses interventions. D'après les évaluations globales et selon la part des retombées attribuable à Investissement Québec, on évalue les recettes liées à la réalisation des projets et aux ventes à près de 3 milliards de dollars sur cinq ans. Quant aux coûts nets, ils atteignent près de un milliard de dollars pour la même période. Au total, les interventions de la Société se sont révélées économiquement rentables pour le gouvernement chaque année (Fig. 6). La baisse du ratio de rentabilité à compter de 2002 est attribuable au décalage entre les coûts et les avantages. En effet, les coûts sont reliés à la mise en place des éléments d'actif (en fonction des débours), alors que les retombées découlant de leur utilisation ont lieu un ou deux ans après la réalisation du projet.

Figure 6 – Rentabilité économique (en dollars, pour l'exercice terminé le 31 mars)



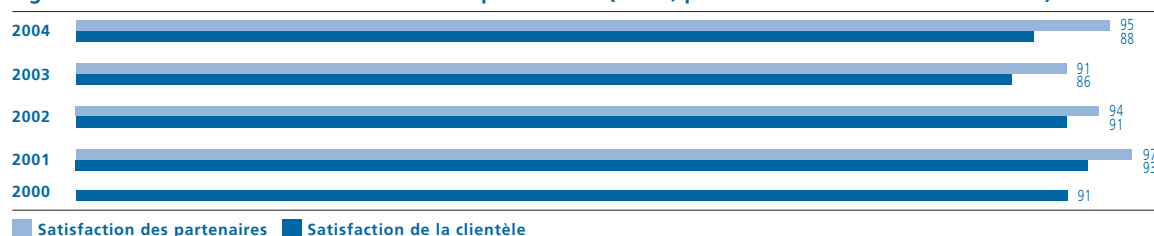
Reconnue pour son expertise fiscale, Investissement Québec délivre des attestations d'admissibilité dans le cadre de mesures fiscales appuyant les entreprises établies dans des sites désignés ou des secteurs ciblés de l'économie. En cinq ans, le nombre de mesures que la Société a gérées a fortement augmenté de sorte que le nombre d'attestations initiales délivrées annuellement a quintuplé et le nombre d'attestations annuelles a été multiplié par six (Fig. 7). Toutefois, en 2003-2004, le nombre de mesures fiscales a diminué considérablement.

Figure 7 – Nouveaux certificats et attestations, et renouvellements (en nombre, pour l'exercice terminé le 31 mars)

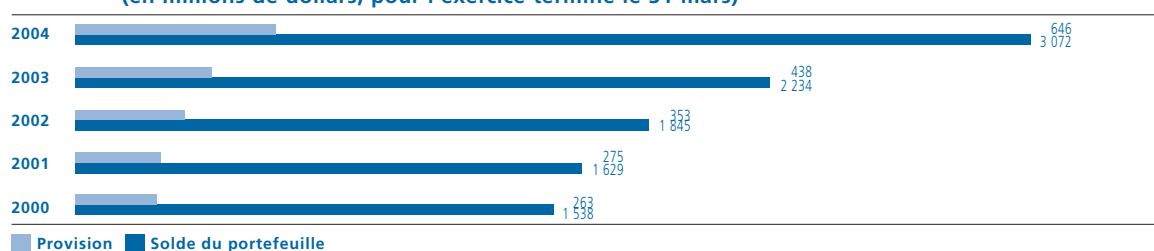


Évaluée sous cinq aspects prioritaires (accueil, professionnalisme, compétence, souplesse, traitement diligent des demandes et accessibilité), la qualité du service offert par la Société est dans l'ensemble très appréciée de ses clients et de ses partenaires, qui se disent satisfaits de la prestation des services d'Investissement Québec. Au cours des cinq dernières années, le taux de satisfaction des entreprises a toujours été supérieur à 86 % et celui des partenaires, à 91 % (Fig. 8).

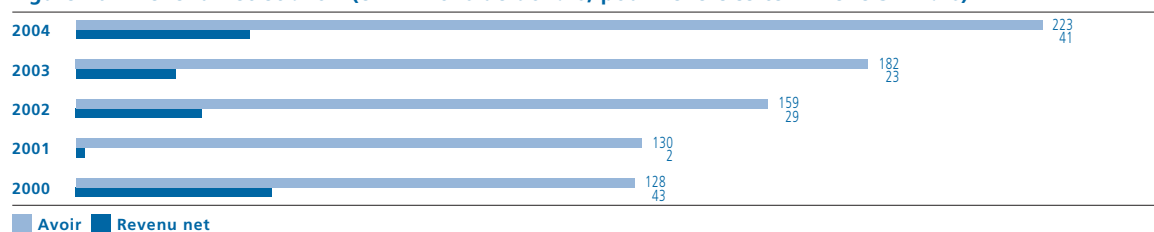
⁴ Les données incluent uniquement les projets d'investissements qui ont fait l'objet d'un démarchage. Certains investissements étrangers ont reçu un soutien financier sans avoir été démarchés.

Figure 8 – Satisfaction de la clientèle et des partenaires (en %, pour l'exercice terminé le 31 mars)

Le solde du portefeuille a doublé entre 2000 et 2004, passant de 1,5 milliard à 3,1 milliards de dollars (Fig. 9). Parallèlement, la provision cumulée pour pertes est passée de 263 millions de dollars à 646 millions de dollars, soit 21 % du portefeuille.

Figure 9 – Valeur du portefeuille et provision cumulée pour pertes (en millions de dollars, pour l'exercice terminé le 31 mars)

Au 31 mars 2004, le revenu net de la Société dépassait les 40 millions de dollars (Fig. 10). La forte baisse en 2000-2001 est principalement attribuable à la dépense de provision pour pertes plus importante relative aux interventions financières non assumées par le gouvernement, en raison de la détérioration de la situation financière de plusieurs entreprises. L'avoir progresse chaque année, passant de 128 millions de dollars en 1999-2000 à 223 millions de dollars en 2003-2004.

Figure 10 – Revenu net et avoir (en millions de dollars, pour l'exercice terminé le 31 mars)

La Société a réussi à maintenir la contribution du gouvernement à ses frais d'exploitation et d'administration. La croissance de ses dépenses a ainsi été financée à même ses revenus d'exploitation et le taux d'autofinancement des frais d'exploitation et d'administration est passé de 14 % à 35 % au cours des cinq dernières années (Fig. 11).

Figure 11 – Autofinancement des frais d'exploitation et d'administration (en %, pour l'exercice terminé le 31 mars)

Le nombre de demandes de financement à l'étude au cours des quatre premières années est demeuré supérieur à 500. Toutefois, en 2003-2004, le nombre de demandes est tombé à 462 (Fig. 12). Cette baisse est en partie attribuable à la fin de plusieurs programmes de financement.

Figure 12 – Demandes de financement à l'étude (en nombre, pour l'exercice terminé le 31 mars)

Au cours des cinq dernières années, la Société a pleinement accompli sa mission, à savoir favoriser la croissance des investissements au Québec et contribuer au développement économique du Québec et à la création d'emplois. Durant cette période, elle a doublé la valeur annuelle de ses interventions financières auprès de sa principale clientèle, les PME, et auprès des grandes entreprises québécoises ou étrangères. En autorisant des financements de 4,8 milliards de dollars, Investissement Québec a appuyé des projets d'investissements évalués à 25,8 milliards de dollars. Ces projets ont généré et généreront des retombées économiques de 3 milliards de dollars qui sont directement attribuables à l'intervention financière d'Investissement Québec.

Reconnue pour son expertise, la Société a aussi accru sa participation dans la gestion d'outils de développement économique financiers et fiscaux pour le compte du gouvernement du Québec.

Tout en offrant un service de qualité reconnu à sa clientèle et à ses partenaires, Investissement Québec a su maintenir la rentabilité économique de ses interventions et a constamment amélioré sa gestion financière en augmentant notamment la part des frais d'exploitation et d'administration qu'elle finance elle-même.

Annexe 3

Code de déontologie du conseil d'administration d'Investissement Québec

Le 17 juin 1998, le gouvernement a adopté le décret 824-98 sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à ce décret, les membres du conseil d'administration d'Investissement Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 26 septembre 2000. Ce code contient des principes qui tiennent compte de la mission et des valeurs de la Société et de ses principes généraux de gestion.

Dispositions générales

1. Ce code s'applique à toute personne nommée membre du conseil d'administration d'Investissement Québec.
2. Les membres adhèrent et contribuent à la réalisation de la mission d'Investissement Québec, telle que décrite à l'article 25 de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. I-16.1), soit :
 - « La Société a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.
 - Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement, devenant dans ce domaine un interlocuteur privilégié des entreprises.
 - Elle cherche à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Après de ceux-ci, elle fait la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle offre aux investisseurs des services d'accueil propres à les orienter efficacement dans leurs démarches auprès du gouvernement et leur fournit un soutien financier et technique.
 - Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant notamment la recherche et le développement ainsi que l'exportation.
 - Elle cherche à assurer la conservation des investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec, qui se distinguent par leur dynamisme ou leur potentiel. »
3. Le membre adhère aux valeurs et souscrit aux principes généraux de gestion qui sous-tendent l'action d'Investissement Québec, soit : le service au client d'abord, l'approche proactive, la compétence, l'engagement, l'intégrité, l'efficacité et l'efficience.

Règles de déontologie

4. Le membre qui constate, lors d'une séance du conseil d'administration ou du comité exécutif, qu'il se trouve en conflit d'intérêt, doit le dévoiler par écrit au président du conseil d'administration et s'abstenir de participer à toute délibération et décision portant sur l'objet du conflit et en conséquence, se retirer pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
5. Le membre doit éviter de se placer dans une situation où son intérêt personnel entre en conflit avec les obligations de ses fonctions.
6. Le membre qui fournit ou dont un associé fournit des services professionnels sur honoraires ou autre contrepartie à une entreprise, doit s'abstenir pendant toute la période des services de communiquer avec le personnel d'Investissement Québec au sujet de toute opération financière impliquant cette entreprise et la Société. Cette obligation s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.

7. Le membre ne peut être désigné administrateur délégué d'Investissement Québec auprès d'une entreprise.
8. Le membre est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher le membre représentant ou lié à un groupe d'intérêt particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.
9. Le membre est en conflit lorsque lui-même, ses descendants ou son conjoint détiennent, à sa connaissance, i) une participation dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui est une société fermée au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., V-1.1) ; ii) une participation de dix pour cent et plus du capital-actions votant dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui n'est pas une société fermée au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., V-1.1).
10. Le membre est en conflit lorsque le conseil est saisi d'un dossier concernant son entreprise, son concurrent, l'entreprise d'un client ou celle d'un proche ou d'un dossier d'une entreprise ayant reçu une lettre d'intention ou une lettre d'offre d'une entité dont il est l'administrateur ou l'employé.
11. Le membre ne peut accepter un cadeau ou tout autre avantage, sauf s'il est d'usage ou qu'il a une valeur modeste. Tout autre cadeau ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis à Investissement Québec.
12. Le membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu d'une entreprise en relations d'affaires avec Investissement Québec, ni pour lui-même ni pour un tiers.
13. Le membre doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
14. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures à Investissement Québec.
15. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant Investissement Québec. Cet interdit s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.
16. Un comité d'éthique composé de trois membres nommés par le conseil d'administration d'Investissement Québec est constitué. Ce comité se réunit à la demande du président du conseil d'administration d'Investissement Québec afin d'examiner toute question que lui soumet le conseil d'administration et soumet, le cas échéant, son rapport au conseil d'administration.

Annexe 4

Politique linguistique

La Société applique la Politique linguistique adoptée par le conseil d'administration le 25 septembre 2001, qui s'inspire de la Charte de la langue française, de la Politique linguistique gouvernementale, de la Politique sur les marchés publics et de la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information.

Annexe 5

Déclaration de la rémunération des vice-présidents

Conformément au CT 196753, la rémunération des vice-présidents d'Investissement Québec doit être rendue publique. La Société déclare que ces derniers ont été rémunérés en fonction d'une échelle salariale dont le minimum est de 107 403 \$ et le maximum, de 134 253 \$.

Annexe 6

Méthodologie d'évaluation des retombées économiques des projets et du portefeuille

La Société effectue une évaluation de la mise en place de l'actif financé. Cette évaluation porte sur l'ensemble des projets financés en 2003-2004, à l'exclusion des offres de financement refusées par les entreprises, des dossiers relevant de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel ainsi que des projets apparentés à une vente, déjà évalués dans le cadre des retombées économiques du portefeuille.

L'analyse porte sur les coûts des projets ventilés par type de dépense : construction, équipement et machinerie, honoraires professionnels et fonds de roulement. Afin d'évaluer les retombées de l'utilisation de l'actif financé par la Société, on tient compte des ventes des entreprises inscrites à leurs derniers états financiers.

À l'aide de ces données, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) évalue les retombées économiques découlant de la réalisation des projets. Pour effectuer cette quantification, l'ISQ utilise son modèle intrants-extrants. Messieurs Yves Dion, économiste et professeur, et Régis Fortin, professeur en finances, tous deux à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), ont analysé les répercussions de la réalisation des projets financés par la Société sur l'économie du Québec, par programme, secteur et région.

La méthode employée prévoit l'élimination du double comptage des ventes, notamment pour les entreprises ayant bénéficié de plus d'un programme. L'évaluation des retombées du portefeuille porte sur un échantillon de 77 % des entreprises clientes, comme l'année précédente. Toutes les données proviennent généralement d'états financiers vérifiés ou ayant fait l'objet d'une mission d'examen. Les résultats sont présentés par programme, secteur et région, selon les paramètres suivants : emplois, valeur ajoutée et recettes du gouvernement du Québec. Ils ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) au moyen de son modèle d'intrants-extrants. Du fait que la composition du portefeuille d'Investissement Québec évolue, la variation des retombées économiques dans le temps peut être aussi attribuable au roulement des entreprises (entrées et sorties de portefeuille) et non pas seulement à leur performance ou à la conjoncture économique.

De plus, la Société est en mesure de quantifier les retombées économiques qui lui sont attribuables et d'évaluer ainsi la rentabilité de ses activités. Pour les programmes de financement des PME et les mandats gouvernementaux, ces retombées correspondent à celles des projets réalisés par des entreprises qui dépassaient le seuil de risque normal des institutions financières privées. Pour le programme FAIRE, les retombées attribuables à Investissement Québec sont proportionnelles à la probabilité de non-réalisation d'un projet, pondérée par le gain net pour l'économie. Tant pour l'évaluation des projets que pour celle du portefeuille, il s'agit d'évaluations objectives, fondées sur un système de cotation mettant en relation un ensemble de paramètres financiers et économiques. Cette méthode et les résultats globaux ont fait l'objet de nombreuses communications publiques, notamment au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science en 1997 et en 1998, au congrès de l'Association canadienne d'évaluation en mai 1999, au congrès de l'American Chamber of Commerce Research Association, qui s'est tenu en juin 2001, et au colloque de l'Association de science régionale de langue française, à Trois-Rivières, du 21 au 23 août 2002.



Investissement Québec a reçu une « Très grande distinction » en 2003 pour son étude intitulée « Le développement économique et la structure financière des entreprises ». De plus, à l'occasion du 35^e Congrès annuel de l'Association canadienne de développement économique (ACDE), Investissement Québec a remporté deux prix importants : le premier prix dans la catégorie « grandes agences de développement » et le premier prix dans la catégorie « brochures de présentation générale » pour sa publication générale sur le Québec.

Investissement Québec

1200, route de l'Église
Bureau 500
Sainte-Foy (Québec)
G1V 5A3

393, rue Saint-Jacques
Bureau 500
Montréal (Québec)
H2Y 1N9

Téléphone : 1 866 870-0437
www.investquebec.com